

RAPPORT
DU
COMITÉ DES CONFÉRENCES

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

DOCUMENTS OFFICIELS : TRENTE-NEUVIÈME SESSION

SUPPLÉMENT N° 32 (A/39/32)



NATIONS UNIES

RAPPORT
DU
COMITÉ DES CONFÉRENCES

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

DOCUMENTS OFFICIELS : TRENTE-NEUVIÈME SESSION

SUPPLÉMENT N° 32 (A/39/32)



NATIONS UNIES

New York, 1984

NOTE

Les cotes des documents de l'Organisation des Nations Unies se composent de lettres majuscules et de chiffres. La simple mention d'une cote dans un texte signifie qu'il s'agit d'un document de l'Organisation.

TABLE DES MATIERES

	<u>Paragrapbes</u>	<u>Pages</u>
I. PROJETS DE RESOLUTION SOUMIS A L'ADOPTION DE L'ASSEMBLEE GENERALE	1	1
A. Rapport du Comité des conférences		1
B. Abrègement des sessions des organes de l'Organisation des Nations Unies ou adoption d'un cycle biennal de sessions		2
C. Plan des conférences		3
D. Contrôle et limitation de la documentation		3
II. CALENDRIER DES CONFERENCES	2 - 36	4
A. Adoption du projet de calendrier révisé des conférences et des réunions pour 1985	2 - 5	4
B. Dérogations apportées entre les sessions au calendrier des conférences et réunions approuvé pour 1984	6 - 7	5
C. Plan des conférences	8 - 16	5
D. Abrègement des sessions ou établissement d'un cycle biennal de sessions pour les organes de l'Organisation des Nations Unies	17 - 36	6
III. CONTROLE ET LIMITATION DE LA DOCUMENTATION	37 - 57	9
A. Possibilité d'instituer une forme abrégée de compte rendu analytique	37 - 45	9
B. Examen des diverses causes des retards que subit la publication des documents	46 - 54	11
C. Arriéré de publications des Nations Unies	55 - 57	12
IV. AMELIORATION DE L'ORGANISATION DES TRAVAUX ET UTILISATION EFFICACE DES RESSOURCES EN MATIERE DE CONFERENCE	58 - 61	13
V. ADDITIF AU PLAN A MOYEN TERME POUR LA PERIODE 1984-1989 ..	62 - 64	13

TABLE DES MATIERES (suite)

	<u>Paragrap</u> hes	<u>Pages</u>
VI. EVALUATION DE LA PREPARATION ET DE LA TENUE DES CONFERENCES SPECIALES DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES	65	16
VII. TRAVAUX DU COMITE PENDANT LES SESSIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE	66 - 67	16
VIII. QUESTIONS DIVERSES	68 - 69	16
IX. QUESTIONS D'ORGANISATION	70 - 77	17
A. Mandat et composition	70 - 71	17
B. Bureau	72	17
C. Organisation des travaux	73 - 75	17
D. Programme de travail	76 - 77	18

ANNEXES

I. Documents présentés au Comité des conférences depuis la clôture de sa session de 1983 consacrée à des questions de fond		19
II. Projet de calendrier révisé des conférences et réunions de l'Organisation des Nations Unies pour 1985		21

I. PROJETS DE RESOLUTION SOUMIS A L'ADOPTION
DE L'ASSEMBLEE GENERALE

1. Le Comité des conférences soumet les projets de résolution ci-après à l'Assemblée générale :

Plan des conférences

A

Rapport du Comité des conférences

L'Assemblée générale,

Ayant examiné le rapport du Comité des conférences*,

1. Prend acte avec satisfaction du rapport du Comité des conférences;
2. Approuve le projet de calendrier révisé des conférences et réunions d'organes de l'Organisation des Nations Unies prévues pour 1985, tel qu'il a été présenté par le Comité des conférences**;
3. Autorise le Comité des conférences à procéder à tous ajustements du calendrier des conférences pour 1985 qui pourraient se révéler nécessaires du fait de mesures et décisions prises par l'Assemblée générale à sa trente-neuvième session;
4. Réaffirme le principe selon lequel, s'agissant des réunions inscrites au calendrier des conférences et réunions de l'Organisation des Nations Unies, tel qu'il a été adopté par l'Assemblée générale, le Département des services de conférence du Siège de l'Organisation des Nations Unies est chargé d'assurer le service des réunions ayant lieu en Amérique du Nord et du Sud et en Asie, et l'Office des Nations Unies à Genève est chargé d'assurer celui des réunions ayant lieu en Europe, en Afrique et au Moyen-Orient;
5. Prie le Secrétaire général, dans le souci d'assurer le maximum d'efficacité et de rentabilité, d'envisager d'organiser le personnel des services de conférence au Centre international de Vienne en un service unique de conférence, en restant dans les limites des ressources approuvées dans le budget biennal de 1984-1985;
6. Invite l'Agence internationale de l'énergie atomique à participer à l'étude de cette question.

* Documents officiels de l'Assemblée générale, trente-neuvième session, Supplément No 32 (A/39/32).

** Ibid., annexe II.

Abrègement des sessions des organes de l'Organisation des Nations Unies
ou adoption d'un cycle biennal de sessions

L'Assemblée générale,

Réaffirmant la section IV de sa résolution 32/71 du 9 décembre 1977, ainsi que ses résolutions 32/72 du 9 décembre 1977, 35/70 A du 3 novembre 1980, 36/117 A du 10 décembre 1981 et 38/32 D du 25 novembre 1983,

Soulignant qu'il est toujours aussi nécessaire d'utiliser de la façon la plus rentable les ressources en matière de services de conférence,

1. Prend acte avec satisfaction des efforts faits par le Comité des conférences pour améliorer l'utilisation des ressources en matière de services de conférence, en consultation avec le bureau des organes qui, ces dernières années, n'ont utilisé que 75 p. 100 au plus des services de conférence mis à leur disposition;
2. Prie instamment les organes subsidiaires de l'Assemblée générale de faire de nouveaux efforts, en utilisant notamment les données statistiques actuelles, pour veiller à ce que leurs demandes de services de conférence correspondent véritablement à leurs besoins et pour utiliser rationnellement et efficacement les services qui leur sont fournis;
3. Prie en outre instamment ces organes, lorsqu'ils présentent leurs demandes de services de conférence, de tenir dûment compte des réunions pour lesquelles ils n'ont pas besoin de services d'interprétation, par exemple lors de consultations officieuses ou de périodes consacrées à la rédaction des documents, dans la mesure où l'expérience leur permet de prévoir leurs besoins en la matière, et d'envisager de réduire dans des proportions appropriées le nombre des réunions officielles au profit de réunions ou de consultations officieuses;
4. Recommande que ces organes, lorsqu'ils élisent leur bureau, chargent un membre de veiller à l'utilisation rationnelle des ressources en matière de services de conférence;
5. Prie ces organes d'envisager également, lors de leur session d'organisation, la possibilité de se réunir selon un cycle biennal;
6. Prie en outre ces organes d'inclure dans leur rapport à l'Assemblée générale un état analytique de l'utilisation qu'ils ont faite, durant l'année, des ressources mises à leur disposition en matière de services de conférence, en expliquant les raisons de toute sous-utilisation apparente;
7. Invite le Secrétaire général à déterminer, en 1985, dans quelle mesure les organes subsidiaires de l'Assemblée générale, lorsqu'ils tiennent des réunions ou des consultations officielles ou officieuses, utilisent les services de conférence qu'ils ont demandés, afin de procéder à l'avenir au redéploiement des ressources non utilisées;

8. Invite le Comité des conférences à poursuivre l'examen de cette question et à présenter un nouveau rapport à l'Assemblée générale lors de sa quarantième session.

C

Plan des conférences

L'Assemblée générale,

Rappelant sa résolution 38/32 C du 25 novembre 1983,

Ayant examiné le rapport du Comité des conférences concernant ses efforts pour appliquer cette résolution,

Prie le Comité des conférences d'entreprendre une étude approfondie sur toutes les dispositions relatives au plan des conférences, compte tenu de toutes les modifications proposées au cours de la trente-huitième session de l'Assemblée générale, en vue de faire rapport à l'Assemblée lors de sa quarantième session.

D

Contrôle et limitation de la documentation

L'Assemblée générale,

Rappelant ses résolutions 2292 (XXII) du 8 décembre 1967, 2538 (XXIV) du 11 décembre 1969, et 2732 (XXV) du 16 décembre 1970, la section II de sa résolution 31/140 du 17 décembre 1976 et la section II de sa résolution 33/56 du 14 décembre 1978, ainsi que ses résolutions 34/50 du 23 novembre 1979, 36/117 du 10 décembre 1981, 37/14 C et D du 16 novembre 1982 et 38/32 E du 25 novembre 1983, et sa décision 34/401 des 21 septembre, 25 octobre, 29 novembre et 12 décembre 1979,

1. Prend acte des résultats de l'étude de faisabilité concernant la possibilité d'instituer une forme abrégée de compte rendu analytique;

2. Prend note du fait que le Comité des conférences examinera ultérieurement, après avoir consulté les organes de l'Organisation des Nations Unies dont les séances font l'objet de comptes rendus analytiques, s'il conviendrait de maintenir ces comptes rendus sous leur forme actuelle ou d'adopter la forme abrégée de compte rendu analytique que le Secrétariat a établie à titre expérimental, en vue de faire rapport à l'Assemblée générale lors de sa quarantième session;

3. Prie le Secrétaire général :

a) De donner pour instruction à tous les services du Secrétariat qui sont chargés de rédiger des documents de veiller à ce que leurs manuscrits soient remis au Département des services de conférence en conformité avec les délais de présentation prescrits;

b) De faire distribuer huit semaines avant l'ouverture d'une réunion d'un organe intergouvernemental un rapport sur l'état d'avancement, à ce moment-là, de tous les documents destinés à la session, dans toutes les langues, et ce pour tous les organes de l'Organisation des Nations Unies, y compris l'Assemblée générale, ses grandes commissions et ses organes subsidiaires;

c) D'expliquer dans ce rapport tout retard éventuel dans la préparation de la documentation et d'indiquer le service du Secrétariat qui en est responsable.

4. Réaffirme que des listes de tous les documents demandés par chaque organe de l'Organisation des Nations Unies, y compris l'Assemblée générale, ses grandes commissions et ses organes subsidiaires, seront présentés par le Secrétaire général à la fin de chaque session, avec indication de la date à laquelle chaque document pourra être publié dans toutes les langues requises, compte tenu du temps que devront consacrer à sa préparation les services organiques et les services de conférence du Secrétariat.

II. CALENDRIER DES CONFERENCES

A. Adoption du projet de calendrier révisé des conférences et des réunions pour 1985

2. Par sa résolution 38/32 A du 25 novembre 1983, l'Assemblée générale a approuvé le calendrier biennal des conférences et des réunions pour 1984 ainsi que le projet de calendrier pour 1985, tel qu'ils figurent à l'annexe II du rapport que le Comité des conférences a présenté à l'Assemblée générale à sa trente-huitième session (A/38/32) et qu'ils ont été modifiés par les décisions prises par l'Assemblée générale pendant cette session.

3. Lors de sa réunion d'organisation du 9 mars 1984, le Comité des conférences a accepté que le Secrétariat, en consultation avec le Bureau du Comité, apporte au calendrier les modifications proposées qui n'avaient pas d'incidences financières. Le Comité a été informé d'un certain nombre de modifications de ce type au cours de l'année.

4. Lors de la seconde partie de sa session consacrée à des questions de fond (20 août-5 septembre 1984), le Comité a décidé de recommander à l'Assemblée générale d'adopter le projet de calendrier révisé des conférences et des réunions des organes de l'Organisation des Nations Unies pour 1985 qui figure à l'annexe II du présent document.

5. En examinant le projet de calendrier révisé, le Comité a noté que plusieurs organes avaient "décidé" de prolonger leurs sessions de plusieurs jours, ou de changer les dates ou lieux de réunion de leurs sessions ou encore d'accepter les invitations qui leur avaient été faites par des gouvernements de tenir des réunions sur leur territoire. Le Comité a décidé de rappeler aux organes que les décisions de cette nature ne peuvent être prises que par l'Assemblée générale, sur la recommandation du Comité des conférences. Les organes qui souhaitent modifier la date et le lieu de réunion de leurs sessions doivent formuler une recommandation à cet effet dans leur rapport à l'Assemblée.

B. Dérogations apportées entre les sessions au calendrier des conférences et réunions approuvé pour 1984

6. Depuis le début de l'année, il a été demandé au Comité d'examiner deux demandes d'adjonctions ou de modifications au calendrier des conférences et réunions approuvé pour 1984, ce qui entraînerait des incidences financières. La première de ces demandes concernait un changement de dates de la reprise de la session du Comité chargé d'examiner et d'évaluer l'application de la Stratégie internationale du développement pour la troisième Décennie des Nations Unies pour le développement. Cette demande a été approuvée par le Comité à sa 205ème séance, étant entendu que les services seraient fournis en fonction des possibilités existantes.

7. Le Comité a ensuite décidé d'autoriser une prolongation d'un jour de la quatrième Conférence générale de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel, en réponse à une demande du Bureau à composition élargie de cette dernière, comprenant des représentants de groupes régionaux. Le Comité des conférences a approuvé cette demande en application de son mandat qui l'autorise à agir au nom de l'Assemblée générale pour ce qui est des dérogations apportées au calendrier approuvé des conférences qui ont des incidences administratives et financières.

C. Plan des conférences

8. Par sa résolution 38/32 C, l'Assemblée générale a prié le Comité des conférences d'examiner les dispositions de la section I de la résolution 31/140 du 17 décembre 1976, ainsi que toutes les autres dispositions relatives au plan des conférences, et de lui faire rapport, à sa trente-neuvième session.

9. Le Comité avait déjà présenté à l'Assemblée, à sa trente-huitième session, une version révisée de la résolution 31/140 sous forme d'un projet de résolution. Ce texte a fait l'objet de consultations à la Cinquième Commission qui a examiné les amendements proposés par certaines délégations. En l'absence d'un accord concernant le projet définitif, la Cinquième Commission a proposé de procéder comme indiqué dans la résolution 38/32 C.

10. A sa 202ème séance, le 1er mai 1984, le Comité des conférences a examiné une note du Secrétariat contenant toutes les modifications qu'il était proposé d'apporter à la section I de la résolution 31/140, y compris les amendements présentés lors des débats de la Cinquième Commission et le résumé de ces débats.

11. Le Comité a examiné les propositions concernant les adjonctions et modifications à apporter à la section I de la résolution 31/140. Toutefois, compte tenu des amendements supplémentaires au projet révisé présentés par certaines délégations au cours de la trente-huitième session, il a été décidé que le Président consulterait ces délégations avant qu'une recommandation définitive ne soit formulée*.

* Voir annexe I : Plan des conférences.

12. A la 209^{ème} séance du Comité, le 22 août 1984, le Président a informé le Comité du résultat de ses consultations. Sur l'invitation du Président, les représentants du Brésil, de l'Egypte, de l'Inde et du Maroc ont pris part aux travaux lorsque le Comité a repris l'examen de ce point.

13. Un certain nombre de membres ont estimé que la modification initiale de la section I de la résolution 31/140 provenait du désir de codifier les dispositions existantes, pour beaucoup déjà bien établies, qui avaient permis au Secrétariat d'assurer de manière efficace le service des conférences. Toute modification à ces dispositions ne devrait être apportée qu'au terme d'un examen très attentif. Certaines délégations se sont prononcées en faveur des amendements proposés, tandis que d'autres ont jugé qu'un examen approfondi était nécessaire avant que le Comité puisse faire des recommandations à ce sujet.

14. D'autres délégations ont déclaré que le Comité avait été clairement chargé par l'Assemblée générale d'examiner les dispositions existantes et d'envisager de prendre en considération les amendements présentés au cours de la trente-huitième session de l'Assemblée générale par toute délégation.

15. Les délégations qui avaient présenté des amendements au projet du Comité au cours de la trente-huitième session de l'Assemblée générale lui ont fourni des explications à ce sujet. S'agissant du paragraphe 3, on a fait valoir que l'Assemblée générale ne devrait pas donner l'impression de dicter sa volonté aux institutions spécialisées. Il a été proposé de supprimer "dans la mesure où les ressources disponibles le permettent" au paragraphe 6 du projet, car on a fait observer que les réunions officielles étaient parfois trop importantes pour ne pas bénéficier de services d'interprétation. L'amendement concernant l'alinéa i) du paragraphe 8 a été présenté pour ménager la possibilité de tenir plus d'une conférence dans un domaine d'activité donné, si besoin était.

16. Le Comité a décidé de recommander à l'Assemblée générale de prier le Comité des conférences d'entreprendre une étude approfondie de toutes les dispositions relatives au plan des conférences en vue de faire rapport à ce sujet à l'Assemblée lors de la quarantième session.

D. Abrègement des sessions ou établissement d'un cycle biennal de sessions pour les organes de l'Organisation des Nations Unies

17. En examinant ce point de l'ordre du jour, le Comité agissait comme il l'avait déjà fait lors de sa série de réunions de 1983, lorsqu'il avait étudié des rapports (A/AC.172/88 et Add.1) indiquant que les organes de l'Organisation des Nations Unies n'avaient pas pleinement utilisé les ressources qui leur avaient été allouées pour la période 1980-1982. A la demande du Comité, le Président avait écrit en juillet 1983 à 23 organes qui avaient utilisé moins de 75 p. 100 de leurs ressources au cours de la période considérée, pour leur proposer de procéder à des consultations en vue de réduire ces ressources.

18. Au cours de la seconde série de séances consacrées à des questions de fond en 1983, le Comité a repris l'examen de la question et suggéré d'écrire de nouveau aux organes qui n'avaient pas utilisé toutes les ressources disponibles pour les réunions, proposant qu'à l'avenir ces ressources soient diminuées dans des proportions équivalant à la moitié du temps que les organes intéressés n'avaient pas utilisé, en moyenne, en 1980-1982.

19. En avril 1984, le Président du Comité des conférences a donc écrit dans ce sens à dix organes qui n'avaient pas répondu à sa lettre de juillet 1983.

20. A sa 202ème séance, le 1er mai 1984, le Comité a examiné un rapport du Secrétariat (A/AC.172/96 et Add.1) contenant les réponses de 13 des organes contactés par le Président en juillet 1983.

21. De nombreux membres du Comité ont été d'avis que ces réponses n'étaient pas satisfaisantes; certains organes n'avaient même pas répondu et parmi ceux qui avaient répondu, quelques-uns n'expliquaient pas véritablement pourquoi ils n'utilisaient pas toutes les ressources dont ils disposaient pour les conférences.

22. D'autres délégations ont cependant fait observer qu'un certain nombre d'organes n'avaient peut-être pas eu suffisamment de temps pour répondre ou qu'ils n'avaient peut-être pas reçu la lettre du Président. Il a également été suggéré que certains organes n'avaient peut-être pas répondu parce qu'ils ne s'étaient pas encore réunis; le Comité des conférences ne devait donc pas prendre de mesures hâtives.

23. On a fait observer que de nombreux comités faisaient du très bon travail lors de consultations officieuses qui n'exigeaient pas de services de conférence, et qu'il ne fallait donc pas considérer que ces organes gaspillaient les ressources qui leur étaient allouées puisqu'en fait cette méthode leur permettait de mener à bien leurs travaux plus rapidement qu'ils ne le feraient dans le seul cadre de réunions bénéficiant de services de conférence.

24. Les membres du Comité ont également convenu que la sous-utilisation des ressources tenait à bien des facteurs, tels que l'influence exercée par le Président de l'organe considéré afin que les réunions commencent à l'heure, les conséquences de la situation politique mondiale pour les organes traitant de problèmes politiques et la réception tardive de documents essentiels.

25. Le Comité des conférences a décidé de prier son Président d'écrire au Secrétaire exécutif du Comité des commissaires aux comptes de l'Organisation des Nations Unies pour le féliciter de l'efficacité avec laquelle ce dernier a utilisé les services de conférence; le Comité a également convenu que cette décision figurerait dans le rapport qu'il présentera à l'Assemblée générale à sa trente-neuvième session.

26. Le Comité a en outre décidé que le Président devait à nouveau écrire à chacun des organes qui avaient répondu à sa lettre, en passant en revue les questions qu'ils avaient soulevées, et qu'il devait :

a) Les prier instamment de faire de nouveaux efforts pour veiller à ce que leurs demandes de services de conférence correspondent véritablement à leurs besoins et pour utiliser rationnellement et efficacement les services qui leur sont fournis;

b) Recommander que, lorsqu'ils présentent leurs demandes de services de conférence, les organes concernés tiennent dûment compte, des consultations officieuses et du temps nécessaire à la préparation des documents, dans la mesure où l'expérience leur permet de prévoir à l'avance leurs besoins en la matière;

c) Organiser, chaque fois que possible, les discussions envisagées dans sa lettre de juillet 1983 entre les différents bureaux concernés;

d) Recommander que le Président de chaque organe informe les membres du nombre de réunions gaspillées et du temps perdu du fait de réunions qui commencent en retard.

27. Le Comité a demandé au Secrétariat de continuer à suivre l'utilisation des services de conférences par les organes concernés, en tenant notamment compte des assurances données par ces organes dans les réponses qu'ils ont adressées au Président, et de faire de nouveau rapport au Comité.

28. En ce qui concerne les organes qui n'ont pas répondu à la lettre que leur a adressée le Président du Comité des conférences en juillet 1983, le Comité a décidé que son Président devait à nouveau écrire à ces organes pour leur faire observer qu'il n'avait pas reçu de réponse à ses deux lettres précédentes, les inviter à nouveau à se mettre en rapport avec lui et préciser ce qui suit :

"En l'absence d'une réponse de votre Comité, d'ici le 31 juillet 1984, le Comité des conférences considérera que votre Comité accepte que les services de conférence qui lui seront fournis lors de sa prochaine session soient fixés au niveau effectivement utilisé par votre Comité lors de la dernière session qu'il a tenue et que le Secrétariat reçoive des instructions en conséquence".

Le Président a bien précisé que le Comité ne recommanderait pas qu'il soit pris de mesure à l'encontre de certains organes pour l'unique raison qu'ils n'ont pas répondu à ses lettres.

29. S'agissant de son action future en la matière, le Comité des conférences a décidé que, compte tenu de l'importance des consultations officieuses dans les travaux des organes des Nations Unies et des possibilités qu'elles offraient de réduire la charge de travail des services de conférences, il devait prendre des mesures appropriées pour :

a) Prier instamment tous les organes intéressés d'étudier la possibilité de réduire le nombre de leurs réunions officielles ou d'en raccourcir la durée en ayant plus largement recours à des consultations officieuses;

b) Encourager ces organes à prévoir dans leurs programmes de travail la tenue de consultations officieuses, la réunion de comités de rédaction et le temps nécessaire à l'établissement des rapports.

30. Vu la rapidité avec laquelle il avait examiné les points inscrits à l'ordre du jour de la première partie de sa session de 1984 (30 avril-4 mai), le Comité a décidé à sa 204ème séance, le 3 mai 1984, de réduire d'une séance la durée de la première série de séances de 1985. Une délégation a déclaré que le Comité des conférences pouvait parfaitement travailler avec efficacité et qu'il devait donner l'exemple à d'autres organes en ce qui concerne l'utilisation des services de conférence. Un autre représentant, souscrivant à cette vue, a déclaré que le Comité avait pu finir ses travaux en avance en raison du pragmatisme de ses débats.

31. A sa 207ème séance, le 21 août 1984, le Comité a examiné de nouvelles réponses reçues d'autres organes de l'Organisation des Nations Unies et a entendu une déclaration du Président qui lui a rendu compte de ses réunions avec les membres de certains des organes avec lesquels il avait pris contact.

32. Bien qu'on ait reconnu que les démarches du Président avaient permis d'obtenir quelques résultats, certains membres ont souligné qu'il était nécessaire que les organes de l'Organisation des Nations Unies annoncent d'avance le nombre de réunions officielles ne nécessitant pas de services de conférence qu'ils envisagent de tenir lors de leurs sessions futures, et qu'ils fassent leurs plans en conséquence, et aussi qu'ils s'efforcent de réduire le nombre des réunions bénéficiant de services de conférence en organisant de préférence des réunions qui n'en nécessitent pas.

33. Il a été proposé de prendre des mesures pour réduire à l'avenir la durée des sessions des comités qui n'avaient pas utilisé au moins 75 p. 100 des services qui leur avaient été alloués.

34. L'opinion a été exprimée que, dans la mesure du possible, l'élection des bureaux des organes de l'ONU devrait avoir lieu avant la session d'organisation.

35. Le Comité a recommandé que, lors de l'élection des bureaux des organes de l'Organisation des Nations Unies, un des membres du Bureau soit expressément chargé de veiller à l'utilisation rationnelle des services de conférence mis à la disposition de l'organe concerné et d'établir une analyse de cette utilisation qui figurerait dans le rapport présenté par cet organe à l'Assemblée générale.

36. Le Comité a fait connaître son intention de suivre les résultats de cette procédure et d'en rendre compte à l'Assemblée générale.

III. CONTROLE ET LIMITATION DE LA DOCUMENTATION

A. Possibilité d'instituer une forme abrégée de compte rendu analytique

37. Au paragraphe 10 de sa résolution 38/32 E, l'Assemblée générale a prié le Comité des conférences d'étudier la possibilité d'instituer une forme abrégée de compte rendu analytique.

38. A sa 200ème séance, le 30 avril 1984, le Comité a examiné un rapport (A/AC.172/97) contenant une analyse des facteurs dont il faut tenir compte lorsqu'on envisage la possibilité d'établir ce type de compte rendu.

39. Le Comité a reconnu que si les critères à respecter pour établir un compte rendu étaient la brièveté, la fidélité quant au fond et la rapidité de la publication, ces exigences étaient souvent contradictoires. Plusieurs membres ont appelé l'attention sur le fait que les comptes rendus analytiques étaient fréquemment distribués trop tard pour être utiles aux participants à une réunion; c'était pour cette raison que d'autres formules, par exemple une forme abrégée de compte rendu analytique, étaient envisagées. Certaines délégations ont estimé toutefois que le fond ne devait pas être sacrifié à la brièveté. Dans sa déclaration liminaire, le Secrétaire général adjoint aux services de conférence et chargé de fonctions spéciales a fait observer que toute réduction de la longueur des comptes rendus analytiques entraînerait une diminution du volume des comptes

rendus à traduire, ce qui contribuerait à abrégé les délais de parution. Toutefois, certaines délégations ont continué à se plaindre du fait que les résumés des débats étaient trop succincts pour refléter correctement les nuances des interventions ou que des parties de leurs déclarations avaient été omises. Une solution partielle consisterait peut-être à établir un document d'information rappelant aux délégations la nature et le but du compte rendu analytique, ce qu'il devait contenir et ce qui le distinguait du compte rendu sténographique. S'agissant des retards intervenant dans la parution des comptes rendus analytiques, le Secrétariat a expliqué que les services chargés d'assurer la traduction et la publication des documents devaient donner la priorité à la documentation à établir avant la session, ce qui retardait nécessairement la production des comptes rendus analytiques.

40. De nombreuses délégations ont souligné qu'il serait bon de faire preuve de souplesse en la matière, étant donné que les besoins variaient selon les organes. Une délégation a suggéré que, à quelques exceptions près, comme les grandes commissions de l'Assemblée générale, les organes de l'ONU pouvaient se passer de comptes rendus tels qu'ils étaient actuellement conçus et qu'on pourrait y substituer une formule semblable au résumé des débats paraissant dans le Journal, en faisant toutefois une plus large place aux décisions prises. Cette formule pourrait s'avérer satisfaisante pour les organes créés en vertu d'un traité qui examinent en détail des rapports présentés par les pays, et dont les rapports à l'Assemblée générale contiennent un résumé de leurs débats, ainsi que pour les organes qui consacrent beaucoup de temps à des débats de procédure.

41. On a suggéré que le résumé des débats d'un comité pourrait être établi par le rapport dudit comité avec l'aide du secrétariat concerné, proposition qui a suscité de l'intérêt; un compte rendu de ce type, qui pourrait ne pas avoir plus de deux pages, pourrait être prêt dans les 48 heures. Les délégations souhaitant que leurs vues fassent l'objet d'une plus large diffusion pourraient elles-mêmes prendre les dispositions nécessaires à cette fin.

42. Une délégation a suggéré que chaque orateur établisse lui-même le résumé de sa propre déclaration pour inclusion dans le compte rendu. D'autres délégations, toutefois ont fait observer que de tels résumés ne seraient pas nécessairement succincts et que les délégations ne parlant pas une langue officielle de l'Organisation des Nations Unies seraient désavantagées.

43. Un membre du Comité a estimé qu'il fallait résoudre le problème de manière plus rationnelle, vu la crise que risquait de causer le simple volume de la documentation reçue par les délégations. Quel que soit le système que l'on déciderait d'adopter pour l'établissement des comptes rendus, il y aurait toujours des plaintes, mais le Comité devait rester ferme dans ses recommandations. Il fallait encourager les délégations à considérer que la brièveté était la norme. Une autre délégation, appuyant cette position, a fait remarquer qu'il n'était pas nécessaire de consigner les détails de certaines phases des travaux d'un organe.

44. Le Comité a examiné un projet de document d'information sur les comptes rendus analytiques proposé par le Secrétaire général adjoint (voir par. 39) et décidé de le publier comme document à distribution générale à l'intention des délégations.

45. Les Membres du Comité ont ensuite examiné des exemples de comptes rendus analytiques abrégés comportant deux à trois pages, établis par le Secrétariat et les ont comparés aux comptes rendus analytiques originaux dont ils étaient tirés. Si certaines délégations ont jugé cette forme abrégée acceptable, d'autres ont estimé que la teneur réduite du compte rendu ne permettait pas de refléter fidèlement les débats. Le Comité a décidé que le Président devrait adresser une lettre aux organes pertinents de l'Organisation des Nations Unies pour leur expliquer la tâche accomplie par le Comité dans ce domaine et les prier de lui faire savoir quelle forme de compte rendu - compte rendu analytique ou forme abrégée expérimentale - convenait le mieux à leurs travaux. Le Comité pourrait alors faire rapport à l'Assemblée générale lors de sa quarantième session.

B. Examen des diverses causes des retards
que subit la publication des documents

46. Le Comité a examiné cette question conformément au paragraphe 11 de la résolution 38/32 E de l'Assemblée générale, en vertu duquel il était prié d'examiner les diverses causes des retards que subit la publication de documents dans les différentes langues officielles et langues de travail et de rechercher les solutions qui pourraient être apportées à ce problème.

47. Pour l'examen de cette question, le Comité était saisi d'un rapport (A/AC.172/98) sur les diverses causes des retards que subit la publication des documents, ainsi que d'une instruction administrative du Secrétaire général (ST/AI/189/Add.23 du 24 février 1982) sur les délais à respecter pour la préparation et la présentation des documents pour les sessions des organes de l'Organisation des Nations Unies. Cette instruction précise les délais dans lesquels les services qui présentent des documents doivent les soumettre au Département des services de conférence.

48. Au cours du débat sur ce point, des représentants ont posé un certain nombre de questions au Secrétariat sur la capacité des services qui présentent des documents et sur la distribution simultanée des documents dans toutes les langues, sur les raisons des retards intervenant dans la préparation des documents et les raisons pour lesquelles les résolutions antérieures de l'Assemblée générale régissant le contrôle et la limitation de la documentation n'étaient pas appliquées.

49. Les membres du Comité ont été informés que le Secrétariat respectait rigoureusement la règle de la distribution simultanée des documents dans toutes les langues, qu'il n'y était dérogé que dans des circonstances exceptionnelles, avec l'assentiment du chef du département ou du bureau concerné, et que cet assentiment n'était donné qu'après consultation avec le bureau de l'organe concerné. En même temps, on a souligné que la Division de traduction et les autres services chargés de la production des documents faisaient tout leur possible pour accélérer le travail.

50. Le Département des services de conférence a déjà prié instamment les services qui soumettent des documents de respecter les délais de présentation fixés dans la section II de la résolution 33/56 de l'Assemblée générale du 14 décembre 1978, mais il n'est pas en mesure, dans la pratique, d'obliger lesdits services à les respecter. En fait, si l'on veut que la documentation destinée à une réunion paraisse à temps, il est parfois nécessaire de donner aux documents soumis tardivement la priorité sur ceux qui ont été soumis en temps voulu.

51. On a également expliqué qu'en raison de la spécialisation toujours croissante des activités de l'Organisation des Nations Unies et, en conséquence, de la nécessité pour ses traducteurs de posséder des connaissances de plus en plus spécialisées, il était extrêmement important d'établir des bulletins de terminologie et de les tenir à jour. La tâche pouvait s'avérer complexe dans la mesure où il fallait forger des néologismes dans des langues dans lesquelles le vocabulaire spécialisé n'avait pas encore été établi. A l'heure actuelle, il n'y a au Siège de l'Organisation des Nations Unies que six terminologues pour 300 traducteurs, proportion bien inférieure à celle qui existe dans la plupart des autres organisations.

52. Les membres ont jugé regrettable que les documents paraissent avec retard et ils ont déploré que les dispositions pertinentes des résolutions de l'Assemblée générale ne soient pas appliquées, tout en reconnaissant, toutefois, que des efforts énergiques étaient fréquemment déployés au Département des services de conférence pour que les documents paraissent à temps.

53. On a noté que les services chargés de la production de la documentation étaient surchargés étant donné que le calendrier des conférences prévoyait la réunion à des dates rapprochées d'organes ayant besoin d'une documentation volumineuse. Un membre ayant demandé si l'on tenait compte de la capacité de production de documents du Secrétariat lors de la planification du calendrier, le Secrétariat a informé le Comité que le calendrier était établi principalement sur la base des décisions des organes intergouvernementaux, bien que le Secrétariat ait toujours mis l'accent sur les problèmes liés aux procédures de présentation de rapports qui devaient être prises en compte dans ce processus. Ainsi, des organes juridiques doivent se réunir soit avant soit après les sessions de la Commission préparatoire de l'Autorité internationale des fonds marins, d'où une tendance accrue à ce que le calendrier soit chargé à certains moments de l'année.

54. Il a été reconnu que les services chargés d'établir la documentation devaient eux aussi respecter les dispositions de la section II de la résolution 33/56 concernant la distribution du rapport sur l'état d'avancement de tous les documents demandés par les organes de l'Organisation des Nations Unies, et que ce rapport devrait expliquer tout retard éventuel et indiquer le service du Secrétariat qui en était responsable. Il a également été décidé que la liste des documents devant être distribués à la fin de chaque session d'un organe de l'Organisation des Nations Unies devait être établie, comme le prévoyait la section II de la résolution 36/117 A du 10 décembre 1981.

C. Arriéré de publications des Nations Unies

55. Conformément à la section XII de la résolution 38/234 de l'Assemblée générale, du 20 décembre 1983, le Comité a examiné un rapport (A/AC.172/99) sur l'arriéré de publications des Nations Unies. Le rapport traite de trois publications - le Yearbook of the United Nations, le Recueil des Traités et les Documents officiels de l'Organisation des Nations Unies - au sujet desquelles du personnel temporaire avait été demandé et accordé pour éliminer l'arriéré existant pour ces publications.

56. En réponse à la question d'une délégation, il a été précisé que le Yearbook avait été vendu à 5 350 exemplaires en 1983, et à 200 000 exemplaires au total depuis 1947. Le Yearbook venait donc pour les ventes au deuxième rang des publications des Nations Unies.

57. Une autre délégation a exprimé l'espoir qu'à l'avenir les arriérés pourraient être éliminés sans qu'on ait recours à du personnel temporaire.

IV. AMELIORATION DE L'ORGANISATION DES TRAVAUX ET UTILISATION EFFICACE DES RESSOURCES EN MATIERE DE CONFERENCE

58. Le 3 mai 1984, à sa 204ème séance, le Comité a examiné quatre documents (A/AC.172/100, A/AC.172/1984/CRP.2, 3 et 4) que le Secrétariat avait établis en application des dispositions de la section F de la résolution 38/32. A ce sujet, une délégation a suggéré diverses modalités de révision des rapports et a émis l'avis que l'on pourrait y fournir des renseignements complémentaires afin de vraiment atteindre l'objectif de ladite résolution, qui était de chiffrer et de comparer l'offre et la demande de ressources en matière de conférence et d'indiquer comment ces dernières étaient utilisées, de façon que les délégations puissent constater l'effet des demandes qu'elles présentent sur les ressources matérielles et humaines dont dispose l'Organisation.

59. Le Comité est convenu que les futurs projets de calendrier des conférences et réunions devraient continuer à être soumis à l'Assemblée générale sous leur forme chronologique habituelle, mais qu'il serait bon d'indiquer les besoins des divers organes en matière de documentation.

60. Le Comité a repris l'examen de la question à sa 211ème séance, le 23 août 1984. Il a été décidé de prendre note des renseignements statistiques présentés par le Secrétariat.

61. Il a également été décidé de reprendre l'examen de la question sur la base de données statistiques récapitulatives et de tableaux communiqués par le Secrétariat qui permettent de comparer l'effet des demandes des délégations sur la capacité des services de conférence de l'Organisation des Nations Unies sur le plan des ressources matérielles et humaines et des services de documentation, conformément à la résolution 38/32 F de l'Assemblée générale.

V. ADDITIF AU PLAN A MOYEN TERME POUR LA PERIODE 1984-1989

62. Selon la règle 103.5 des règles du Secrétaire général régissant la planification des programmes, les aspects du budget qui ont trait aux programmes, le contrôle de l'exécution et les méthodes d'évaluation, le Comité des conférences a examiné, au cours de sa session de 1984, les propositions relatives au plan à moyen terme s'agissant des services de conférence qui figurent dans le document A/37/6/Add.2.

63. Les observations et recommandations du Comité sont présentées ci-après.

I. ORIENTATION GENERALE DU GRAND PROGRAMME

Complexité croissante des programmes des réunions

30.3 On s'est demandé dans quelle mesure l'inclusion de l'aliné a) intitulé "maintien de l'utilisation de Vienne, et, à plus long terme, de Nairobi comme grands centres de conférence des Nations Unies" pouvait contribuer à accroître la complexité du programme des réunions. Certaines délégations ont déclaré qu'elles craignaient que cette inclusion ne préjuge une décision future de l'Assemblée générale dans ce domaine. On a également formulé des réserves quant à l'expression "grands centres de conférence des Nations Unies". D'autres membres du Comité ont déclaré que l'utilisation accrue des centres de conférence de Vienne et de Nairobi permettrait d'exécuter avec plus d'efficacité le calendrier des conférences. Le Secrétaire général adjoint aux services de conférence et chargé de fonctions spéciales a déclaré que cet alinéa reflétait un fait constatable qui devait être pris en considération lors des travaux futurs de planification mais il a assuré le Comité que la section I de la résolution 31/140 de l'Assemblée, en date du 17 décembre 1976, continuerait à être strictement appliquée.

Evolution des techniques

30.7 Une délégation a proposé d'ajouter les mots "à long terme" après les mots "objectif général" alors que d'autres ont estimé que dans ce contexte la nature à long terme du programme d'innovations techniques était implicite.

30.8 Un représentant s'est demandé pourquoi on faisait allusion à des réductions "du coût unitaire de la main-d'oeuvre" par suite de l'introduction de techniques nouvelles plutôt qu'à des réductions des effectifs. Le Secrétariat a répondu que les nouvelles techniques entraîneraient une hausse de la productivité mais que des réductions du niveau actuel des ressources ne seraient possibles que si le volume de travail restait constant. On a rappelé au Comité que le Département des services de conférence était un département chargé d'assurer des services et n'avait aucun contrôle sur le volume de travail qui lui était imposé ni sur les incidences de ce volume.

30.10 En réponse à une question sur le texte portant autorisation de l'introduction de méthodes utilisant l'informatique ou des machines de traitement de textes pendant la période biennale en cours, l'assurance a été donnée que le programme était exécuté conformément au mandat de vaste portée conféré par l'Assemblée générale, et dans les limites budgétaires approuvées.

64. Selon une délégation, l'orientation générale du grand programme dans son ensemble, était présentée dans un langage trop optimiste qui donnait l'impression que tous les programmes décrits seraient exécutés au cours de la période couverte par le plan. On a expliqué que dans l'introduction au plan concernant ce grand programme, on s'était efforcé de prévoir les tendances futures générales qui n'étaient pas nécessairement limitées à la période particulière couverte par le plan.

PROGRAMME 1. SERVICES DE LA REDACTION ET DES DOCUMENTS OFFICIELS

SOUS-PROGRAMME 1. SERVICE DE LA REDACTION

30.13 Le Comité a décidé que le mot "mandat" utilisé à propos des programmes 1 à 5 et 8 devrait être remplacé par les mots "texte portant autorisation". A cet égard, il faudrait indiquer clairement que puisqu'il n'existait pas de mandat intergouvernemental précis pour les fonctions des sous-programmes, il avait été décidé de mentionner à la place les arrangements organisationnels pertinents institués par le Secrétaire général.

30.18 Le Comité a été informé qu'aucune ressource financière supplémentaire ne serait demandée pour résorber l'arriéré des comptes rendus.

SOUS-PROGRAMME 2. SERVICE DE CONTROLE DES DOCUMENTS

30.29 Le Comité a décidé qu'il fallait rappeler aux services organiques et à leurs fonctionnaires chargés d'établir les documents quelle était leur part de responsabilité pour ce qui était de faire paraître les documents à temps, notamment en s'efforçant d'évaluer de façon plus précise leur volume de travail.

PROGRAMME 2. INTERPRETATION ET SERVICE DES SEANCES

SOUS-PROGRAMME 1. PLANIFICATION ET SERVICE DES SEANCES

30.50 Il a été reconnu qu'à l'alinéa i) où est décrit le mandat du Comité des conférences, il fallait mentionner spécifiquement ce comité.

PROGRAMME 4. SERVICES DE PUBLICATION

SOUS-PROGRAMME 1. SERVICE D'IMPRESSION

30.86 On a fait observer que l'utilisation de nouvelles techniques devrait se traduire en fin de compte par une accélération de la production et une réduction des coûts

SOUS-PROGRAMME 3. SERVICE DE DISTRIBUTION

30.108; 30.111; 30.112 Une délégation a mis en doute l'utilité d'une bande transporteuse. On a expliqué les difficultés liées au transport manuel de grandes quantités de documents urgents sur une distance équivalant à six pâtés de maisons.

PROGRAMME 5. SERVICES DE LA BIBLIOTHEQUE DAG HAMMARSKJOLD

SOUS-PROGRAMME 1. COLLECTE ET ORGANISATION DE L'INFORMATION

30.136 Une délégation a jugé trop ambitieux le programme d'automatisation complète des fonctions de la Bibliothèque décrit à l'alinéa d).

VI. EVALUATION DE LA PREPARATION ET DE LA TENUE DES CONFERENCES
SPECIALES DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

65. Le Comité a examiné le rapport du Comité de gestion de la Conférence internationale sur la question de Palestine, établi en application des directives figurant en annexe à la résolution 37/14 B de l'Assemblée générale, en date du 16 décembre 1982. Le Comité a décidé de prendre acte du rapport.

VII. TRAVAUX DU COMITE PENDANT LES SESSIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE

66. Le Comité a décidé d'adopter des directives concernant ses travaux en application du paragraphe 6 de la résolution 35/10 A de l'Assemblée générale, en date du 3 novembre 1980, selon lequel toutes les propositions concernant le calendrier des conférences et réunions qui auraient été faites lors d'une session de l'Assemblée générale seraient revues par le Comité des conférences lorsque les incidences administratives en seraient examinées. Il a été entendu qu'on examinerait avec un soin particulier :

a) Les propositions comportant des dérogations aux résolutions et décisions de l'Assemblée générale;

b) Les propositions susceptibles d'entraîner des difficultés administratives.

67. Une délégation a proposé de prier le Secrétariat, lorsqu'il établit les états des incidences administratives et financières des projets de résolution à présenter à l'Assemblée générale, d'y inclure dans la mesure du possible un état relatif à l'utilisation par l'organe intéressé, lors de sa dernière session, des services de conférence, mis à sa disposition, en particulier en ce qui concerne la durée des séances et la documentation.

VIII. QUESTIONS DIVERSES

68. Le 2 mai 1984, les membres du Comité des conférences et ceux du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires ont, sur l'invitation du Secrétaire général adjoint, visité certaines sections du Département des services de conférence. A la Section de la reproduction, ils se sont fait expliquer tous les stades de la reproduction des documents, y compris avant et après la mise sous presse, et ont pu observer les travaux sur le vif. Ils se sont ensuite rendus à la Section de la distribution, dont les tâches et le fonctionnement leur ont également été expliqués, puis aux groupes de traitement de textes espagnol et français dont ils ont pu inspecter le matériel.

69. A la clôture de la 204ème séance du Comité des conférences, le Président a remercié le Secrétaire général adjoint aux services de conférence et chargé de fonctions spéciales d'avoir organisé cette visite, et a fait observer qu'elle avait été de la plus grande utilité pour les membres du Comité. Ceux-ci, lui semblait-t-il, ignoraient jusqu'alors l'étendue des travaux réalisés aux sections de la reproduction et de la distribution et cette expérience avait été pour eux riche d'enseignements. Il pourrait être également utile, a-t-il ajouté, que le Comité visite les installations d'autres centres de conférence des Nations Unies, tels que ceux de Genève, de Vienne et de Nairobi. Une délégation a suggéré d'organiser une visite de la Division de traduction.

IX. QUESTIONS D'ORGANISATION

A. Mandat et composition

70. Par sa résolution 32/72 du 9 décembre 1977, l'Assemblée générale a décidé de maintenir le Comité des conférences, créé par sa résolution 3351 (XXIX) du 18 décembre 1974. Le mandat du Comité est exposé dans les paragraphes 3 et 4 de ladite résolution.

71. A sa 71ème séance plénière, tenue le 25 novembre 1983, l'Assemblée générale a décidé de proroger de trois ans, à compter du 1er janvier 1984, le mandat du Comité des conférences. Le Président de l'Assemblée générale a, par la suite, nommé membres du Comité les 22 Etats suivants : Algérie, Allemagne, République fédérale d', Autriche, Bahamas, Bulgarie, Chili, Chypre, Etats-Unis d'Amérique, France, Honduras, Indonésie, Italie, Japon, Kenya, Mexique, Nigéria, République socialiste soviétique de Biélorussie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Sénégal, Sri Lanka, Tunisie, Union des République socialistes soviétiques.

B. Bureau

72. Le Comité a élu les membres du Bureau dont le nom suit pour 1984 :

<u>Président</u> :	M. Michael G. Okeyo (Kenya)
<u>Vice-Présidents</u> :	M. Mihail Boushev (Bulgarie) M. Patricio Damm (Chili) M. A. B. Goonetilleke (Sri Lanka)
<u>Rapporteur</u> :	M. Wilfried Almoslechner (Autriche)

C. Organisation des travaux

73. Le Comité a décidé de se réunir, selon que de besoin, pour examiner des questions concernant le calendrier des conférences et son application, en particulier les dérogations qu'il pourrait être nécessaire d'apporter au calendrier approuvé entre les sessions. Le Comité a aussi décidé de consacrer, en 1984, deux séries de séances d'une semaine chacune à l'examen de diverses questions de fond.

74. Le Comité a également décidé de continuer à prendre ses décisions par voie de consensus eu égard à la nature des questions à examiner, tout en suivant au besoin des méthodes pragmatiques et souples qui lui permettent de bien exercer ses fonctions.

75. Le Comité s'est réuni du 30 avril au 4 mai 1984 et du 20 août au 5 septembre 1984.

D. Programme de travail

76. En se fondant sur une note du Secrétariat, le Comité a examiné son programme de travail pour 1984 et a arrêté un ordre du jour pour les séances consacrées à des questions de fond, lequel figure dans le document A/AC.172/95. Le Secrétaire général adjoint aux services de conférences et chargé de fonctions spéciales a pris la parole devant le Comité à sa session d'organisation et à ses deux sessions consacrées à des questions de fond.

77. La liste des documents présentés au Comité des conférences par le Secrétariat figure à l'annexe I du présent rapport.

ANNEXE I

Documents présentés au Comité des conférences depuis la clôture
de sa session de 1983 consacrée à des questions de fond

<u>Cote du document</u>	<u>Titre</u>
A/37/6/Add.2	Propositions relatives au plan à moyen terme s'agissant des services de conférence
A/39/239 et Add.1	Rapport du Corps commun d'inspection sur les politiques et pratiques suivies en matière de publications dans les organismes des Nations Unies : observations du Secrétaire général
A/AC.172/INF/4	Liste des membres du Comité des conférences pour 1984
A/AC.172/87/Add.1/Rev.1	Publications périodiques de l'Organisation des Nations Unies
A/AC.172/88/Add.2	Possibilité d'abréger les sessions ou d'établir un cycle biennal pour les sessions des organes de l'Organisation des Nations Unies : données statistiques
A/AC.172/92	Calendrier révisé des conférences et réunions de l'Organisation des Nations Unies pour 1984-1985
A/AC.172/93	Ordre du jour provisoire du Comité des conférences pour 1984
A/AC.172/95	Ordre du jour du Comité des conférences pour 1984
A/AC.172/96 et Add.1 et 2	Possibilité d'abréger les sessions ou d'établir un cycle biennal pour les sessions des organes de l'Organisation des Nations Unies
A/AC.172/97	Possibilité d'instituer une forme abrégée de compte rendu analytique
A/AC.172/98	Examen des diverses causes des retards que subit la publication de documents
A/AC.172/99	Arriéré de publications des Nations Unies
A/AC.172/100 et Rev.1 et Corr.1	Ressources, services et installations disponibles pour les conférences dans le système des Nations Unies

<u>Cote du document</u>	<u>Titre</u>
A/AC.172/101	Dérogations apportées entre les sessions au calendrier des conférences approuvé pour 1984
A/AC.172/1983/CRP.10, 11 et Rev.1, 12 et 13	Renseignements communiqués au Comité des conférences conformément au paragraphe 6 de la résolution 35/10 A de l'Assemblée générale
A/AC.172/1983/CRP.14	Questions relatives au calendrier des conférences et des réunions pour 1984
A/AC.172/1984/CRP.1 et Add.1	Plan des conférences
A/AC.172/1984/CRP.2	Projet de calendrier révisé des conférences et réunions d'organes de l'Organisation des Nations Unies prévues pour 1985 et regroupées en fonction des questions examinées
A/AC.172/1984/CRP.3 et Add.1	Moyens dont dispose le Siège de l'Organisation des Nations Unies en matière de services de conférence
A/AC.172/1984/CRP.4	Ressources en matière de services extérieurs de conférence
A/AC.172/1984/CRP.5 et Add.1	Liste des documents à établir pour les séances du Comité des conférences
A/AC.172/1984/CRP.6 et Add.1 à 5	Projet de rapport préliminaire du Comité des conférences
A/AC.172/1984/CRP.7 et Corr.1	Projet révisé de calendrier des conférences et réunions pour 1985
A/AC.172/1984/CRP.8	Possibilité d'instituer une forme abrégée de compte rendu analytique
A/AC.172/1984/CRP.9	Evaluation de la préparation et de la tenue des conférences de l'Organisation des Nations Unies
A/AC.172/1984/CRP.10	Exemples de différents types de comptes rendus (forme abrégée)
A/AC.172/1984/CRP.11	Coût des réunions des organes de l'Organisation des Nations Unies
A/AC.172/1984/CRP.12	Abrègement des sessions des organes de l'Organisation des Nations Unies ou adoption d'un cycle biennal de sessions

Projet de calendrier révisé des conférences et réunions de
l'Organisation des Nations Unies pour 1985

(Au 31 août 1984)

Organe	Dates (1985)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer a/			Fréquence
1. Comité d'état-major [Charte]	4 janvier, puis une fois tous les 15 jours	New York	5 G	I (ACFR)	T -	PV	Un vendredi sur deux
2. Groupe d'experts gouvernementaux chargé de faire une étude d'ensemble des conceptions de la sécurité, deuxième session [résolution 38/188 H de l'Assemblée générale]	7-18 janvier	New York	12 E	I (ACEFR)	T -	-	-
3. CNUDCI - Groupe de travail des effets de commerce internationaux, treizième session [résolution 2928 (XXVII) de l'Assemblée générale]	7-18 janvier	New York	8 G	I (AARCEFR)	T -	-	Deux sessions par an
4. Séminaire régional pour l'Afrique en vue de l'Année internationale de la paix [résolution 38/56 de l'Assemblée générale]	8-11 janvier	Addis- Abeba	50 G	I (AARF)	T -	-	-
5. Réunion préparatoire régionale du Groupe d'experts pour l'Asie et le Pacifique en vue de la Conférence des Nations Unies pour la promotion de la coopération internationale dans le domaine des utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire [résolution 38/60 de l'Assemblée générale]	15-18 janvier	Bangkok	12 E	I (ACFR)	T -	-	-

Organe	Dates (1985)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer a/	Fréquence
6. Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes, quatrième session [résolution 34/180 de l'Assemblée générale]	21 janvier- 1er février	Vienne	23 E	I T (AArCEFR) -	Une session par an
7. Commission des droits de l'homme - Groupe des Trois créé conformément à la Convention internationale sur l'élimination et la répression du crime d' <u>apartheid</u> [résolution 3068 (XXVIII) de l'Assemblée générale]	28 janvier- 1er février	Genève	3 G	I T (AEF) (50)	Une session par an
8. Conseil d'administration de l'Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme, cinquième session, [résolutions 33/187 et 34/157 de l'Assemblée générale]	Janvier (1 semaine)	Saint- Domingue	11 E	I T (AEF) (75)	Une session par an
9. Commission des droits de l'homme - Groupe de travail sur les situations qui révèlent des violations flagrantes, constantes et systématiques [décision 1983/153 du Conseil économique et social]	28 janvier- 1er février	Genève	5 E	I T (AEF) (10)	-
10. Commission des droits de l'homme - Groupe spécial d'experts sur l'Afrique australe [décision 1983/135 du Conseil économique et social]	Janvier (2 semaines)	Genève	6 E	I T (AEF) (350)	-
11. Conférence du désarmement [résolutions 1722 (XVI), S-10/2 et 34/83 L de l'Assemblée générale]	Janvier/ avril (12 semaines)	Genève	40 G	I T (AArCEFR) (1000)	Deux sessions par an

Organe	Dates (1985)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer a/	Fréquence
12. Comité consultatif de la science et de la technique au service du développement, cinquième session [résolution 34/218 de l'Assemblée générale]	4-13 février	New York	28 E	I T (AArCEFR) (75)	Une session par an
13. CNUCED - Commission des invisibles et du financement lié au commerce, onzième session, première partie (financement lié au commerce) [décision 10 (I) du Conseil du commerce et du développement]	4-15 février	Genève	b/	I T (AArCEFR) -	Normalement deux fois entre les sessions de la Conférence
14. Commission des droits de l'homme, quarante et unième session [résolution 9 (II) du Conseil économique et social]	4 février-15 mars	Genève	43 G	I T SR (AArCEFR) (1850)	Une session par an
15. Conseil économique et social, session d'organisation [Charte]	5-8 février	New York	54 G	I T SR (AArCEFR) (175)	Deux sessions par an
16. Commission des stupéfiants, trente et unième session [résolution 8 (I) du Conseil économique et social]	11-20 février	Vienne	40 G	I T (AArCEFR) (883)	Une session tous les deux ans
17. Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique - Sous-Comité scientifique et technique, vingt-deuxième session [résolution 1472 A (XIV) de l'Assemblée générale]	11-22 février	New York	53 G	I T (AArCEFR) (200)	Une session par an
18. CNUCED - Commission des invisibles et du financement lié au commerce, onzième session, deuxième partie (Invisibles) [décision 10 (I) du Conseil du commerce et du développement]	18-22 février	Genève	b/	I T (AArCEFR) -	

Organe	Dates (1985)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer a/	Fréquence
19. Commission du développement social, vingt-neuvième session [résolutions 10 (II), 1139 (XLI) et 1147 (XLI) du Conseil économique et social]	18-27 février	Vienne	32 G	I T (AARCEFR) (719)	- Une session tous les deux ans
20. PNUD - Conseil d'administration, session d'organisation et session extraordinaire [résolution 2029 (XX) de l'Assemblée générale]	19-22 février	New York	48 G	I T (AARCEFR) (250)	SR Une session par an
21. Commission de la population, vingt-troisième session [résolutions 150 (VII) et 1147 (XLI) du Conseil économique et social]	19-28 février	New York	27 G	I T (AARCEFR) (175)	- Une session tous les deux ans
22. Troisième Conférence cartographique régionale des Nations Unies pour l'Amérique [résolution 1980/14 du Conseil économique et social]	19 février- 1er mars	New York	50 G	I T (AEF)	-
23. Groupe d'experts sur la réduction des budgets militaires, cinquième session [résolution 37/95 B de l'Assemblée générale]	11 février- 1er mars	New York	8 E	I T (AEF)	-
24. Comité d'attribution du Prix des Nations Unies en matière de population [résolution 36/201 de l'Assemblée générale]	25-26 février	New York	10 G	I T (ACEF)	- Une session par an
25. Commission de statistique, vingt-troisième session [résolutions 8 (I), 8 (II) et 1566 (L) du Conseil économique et social]	25 février- 6 mars	New York	24 G	I T (AARCEFR) (500)	-

Organe	Dates (1985)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer a/	Fréquence
26. CNUCED - Conférence des Nations Unies chargée d'élaborer un code international de conduite pour le transfert de technologie, sixième session [résolution 38/153 de l'Assemblée générale]	25 février- 15 mars	Genève	b/	I T SR (AARCEFR) -	
27. Réunions des secrétaires exécutifs des commissions régionales [résolution 1817 (LV) du Conseil économique et social et résolution 1823 (XVII) de l'Assemblée générale]	février (3 jours)	A déterminer	5 ST	I T - (AF) -	Deux sessions par an
28. Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux, session d'organisation [résolution 1654 (XVI) de l'Assemblée générale]	février (1 ou 2 séances)	New York	25 G	I T (AARCEFR) (15)	PV c/ Deux sessions par an
29. Commission des stupéfiants - Sous-Commission du trafic illicite de drogues et des problèmes apparentés pour le Proche et le Moyen-Orient [résolution 1776 (LIV) du Conseil économique et social]	Février (1 jour)	Vienne	5 E	- - - -	Deux sessions par an
30. Comité des placements [résolution 248 (VII) de l'Assemblée générale]	Février (1 jour)	New York	9 E	- - - -	Quatre réunions par an

Organe	Dates (1985)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer a/	Fréquence
31. Réunion préparatoire régionale du Groupe d'experts pour l'Afrique en vue de la Conférence des Nations Unies pour la promotion de la coopération internationale dans le domaine des utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire [résolution 38/60 de l'Assemblée générale]	Février/mars (5 jours)	Addis- Abeba	12 E	I (AArF) T	-
32. Réunion préparatoire régionale du Groupe d'experts pour l'Asie occidentale en vue de la Conférence des Nations Unies pour la promotion de la coopération internationale dans le domaine des utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire [résolution 38/60 de l'Assemblée générale]	Février/mars (5 jours)	Bagdad	12 E	I (AArF) T	-
33. Commission de la condition de la femme réunie en tant qu'organe préparatoire de la Conférence mondiale chargée d'examiner et d'évaluer les résultats de la Décennie des Nations Unies pour la femme, troisième session [résolution 1982/26 du Conseil économique et social]	4-13 mars	Vienne	32 G	I (AArCEFR) -	-
34. Groupe d'experts gouvernementaux chargé de réaliser une étude d'ensemble sur la course aux armements navals et sur les forces et systèmes d'armements navals [résolution 38/188 G de l'Assemblée générale]	4-15 mars	New York	6 E	I (AArCEFR) -	-

Organe	Dates (1985)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer a/	Fréquence
35. Comité pour l'élimination de la discrimination raciale, trente et unième session [résolution 2106 A (XX) de l'Assemblée générale]	4-22 mars	New York	18 E	I (AEFR) T (400) SR	Deux sessions par an
36. Groupe de travail intergouvernemental d'experts des normes internationales de comptabilité et d'établissement des rapports, troisième session [résolution 1982/67 du Conseil économique et social]	11-22 mars	New York	34 G	I T (AArCEFR) -	Une session par an
37. Comité chargé des organisations non gouvernementales [résolutions 3 (II) et 1296 (XLIV) du Conseil économique et social]	11-22 mars	New York	19 G	I T (AArEFR) (600)	Une session tous les deux ans
38. Commission de la fonction publique internationale, vingt et unième session [résolution 3357 (XXIX) de l'Assemblée générale]	11-29 mars	Londres (Siège de l'OMI)	15 E	I T (AEFR) (300)	Deux sessions par an
39. Commission préparatoire de l'Autorité internationale des fonds marins et du Tribunal international du droit de la mer, troisième session [résolution 37/66 de l'Assemblée générale]	11 mars- 5 avril	Kingston	132 G	I T (AArCEFR) (50)	-
40. Comité de l'information, session d'organisation [résolution 33/115 C de l'Assemblée générale]	18-19 mars	New York	67 G	I T (AArEFR) (5)	-
41. Comité des droits de l'homme - Groupe de travail chargé d'examiner les communications [résolution 2200 A (XXI) de l'Assemblée générale]	18-22 mars	New York	5 E	I T (AArEFR) -	Trois sessions par an

Organe	Dates (1985)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer a/	Fréquence
42. CNUCED - Conseil du commerce et du développement, trentième session [résolution 1995 (XIX) de l'Assemblée générale et résolution 114 (V) de la Conférence]	18-29 mars	Genève	b/	I T SR (AARCEFR) (500)	Deux sessions par an
43. Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique - Sous-Comité juridique, vingt-quatrième session [résolution 1472 (XIV) de l'Assemblée générale]	18 mars- 4 avril	New York	53 G	I T SR (AARCEFR) (200)	Une session par an
44. Comité spécial contre l'apartheid - Séance spéciale pour célébrer la Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale [résolution 32/105 I de l'Assemblée générale]	21 mars	New York	18 G	I T PV (AARCEFR) -	
45. Comité consultatif du Fonds de contributions volontaires pour la Décennie des Nations Unies pour la femme [résolution 31/133 de l'Assemblée générale]	25-29 mars	New York	5 G	- - -	Deux sessions par an
46. Comité des droits de l'homme, vingt-quatrième session [résolution 2200 A (XXI) de l'Assemblée générale]	25 mars- 12 avril	New York	18 E	I T SR (AARCEFR) (425)	Trois sessions par an
47. Comité mixte de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies - Comité permanent [résolution 248 (III) de l'Assemblée générale]	Mars (1 semaine)	A déterminer	9 E	I T - (AF) (100)	Trois sessions par an

Organe	Dates (1985)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer a/	Fréquence
48. Réunion préparatoire régionale du Groupe d'experts pour l'Amérique latine en vue de la Conférence des Nations Unies pour la promotion de la coopération internationale dans le domaine des utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire [résolution 38/60 de l'Assemblée générale]	Mars/avril (5 jours)	Santiago	12 E	I T (AEF) -	-
49. Comité des pensions du personnel de l'Organisation des Nations Unies [résolution 248 (III) de l'Assemblée générale]	Mars/avril (1 séance)	New York	9 E	- -	Trois sessions d'une séance chacune par an
50. Réunion entre le secrétariat de l'Organisation de la Conférence islamique et les secrétariats de l'Organisation des Nations Unies et d'autres organismes des Nations Unies [résolution 37/4 de l'Assemblée générale]	Mars/avril	A déterminer	25 ST	I T (AARF) -	Une session par an
51. Commission économique pour l'Afrique - Comité préparatoire plénier [résolution 671 (XXV) du Conseil économique et social]	Mars/avril	Conakry*	50 G	I T (AARF) -	Une session par an
52. Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux [résolution 1654 (XVI) de l'Assemblée générale]	Mars/juillet (3 à 5 séances par semaine)	New York	25 G	I T (AARCEFR) (300)	PV c/ Deux sessions par an

Organe	Dates (1985)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer a/	Fréquence
53. Comité du programme et de la coordination, session d'organisation [résolution 2008 (LX) du Conseil économique et social et résolution 31/93 de l'Assemblée générale]	8 avril	New York	21 G	I T (AARCEFR) (25)	-
54. Comité des ressources naturelles, neuvième session [résolutions 1535 (XLIX) et 1621 A (LI) du Conseil économique et social]	8-17 avril	New York	54 G	I T (AARCEFR) (325)	- Une session tous les deux ans
55. CNUDCI - Groupe de travail du nouvel ordre économique international, septième session [résolution 33/92 de l'Assemblée générale]	8-19 avril	New York	36 G	I T (AARCEFR) (196)	- Deux sessions par an
56. Groupe d'experts gouvernementaux chargé de faire une étude d'ensemble des conceptions de la sécurité [résolution 38/188 H de l'Assemblée générale]	8-19 avril	New York	12 E	I T (ACEFR) -	-
57. Commission des sociétés transnationales, onzième session [résolutions 1913 (LVII) et 1983/75 du Conseil économique et social]	Avril/mai (13 jours)	New York	48 G	I T (AARCEFR) -	- Une session par an
58. UNITAR - Conseil d'administration vingt-troisième session [résolution 1934 (XVIII) de l'Assemblée générale]	15-19 avril	New York	28 E	I T (AEFR) (100)	SR Une session par an
59. FISE - Conseil d'administration, Comité de l'administration et des finances et Comité du programme [résolution 57 (L) de l'Assemblée générale]	15-26 avril	New York	41 G	I T (AARCEFR) (1000)	SR c/ Une session par an

Organe	Dates (1985)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer a/	Fréquence
60. Commission économique pour l'Europe quarantième session [résolution 36 (IV) du Conseil économique et social]	16-27 avril	Genève	34 G	I T -	Une session
61. Comité préparatoire de la Troisième Conférence des parties chargée de l'examen du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires [résolution 38/74 de l'Assemblée générale]	22 avril- 3 mai	Genève	50-60 G	I T SR (AEFR) (50)	
62. Conseil économique et social - Groupe de travail de session d'experts gouvernementaux chargé d'étudier l'application du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels [résolution 1982/33 du Conseil économique et social]	22 avril- 10 mai	New York	15 G	I T SR (AARCEFR) (25)	Une session par an
63. Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires [résolution 173 (II) de l'Assemblée générale]	23 avril- 12 juillet	New York	16 E	I T - (AARCEFR) (120)	Deux sessions par an
64. Commission des établissements humains, huitième session [résolution 1978/1 du Conseil économique et social et résolution 32/162 de l'Assemblée générale]	29 avril- 10 mai	Kingston	58 G	I T - (AARCEFR) (700)	Une session par an
65. Comité du programme et de la coordination, vingt-cinquième session [résolution 2008 (LX) du Conseil économique et social et résolution 31/93 de l'Assemblée générale]	29 avril- 31 mai	New York	21 G	I T - (AARCEFR) (350)	Une session par an
66. Séminaire régional des Nations Unies sur la question de Palestine (Amérique du Nord) [résolutions 34/65 D et 36/120 B de l'Assemblée générale]	Avril (5 jours)	A déterminer	20 E	I T - (AF)	

Organe	Dates (1985)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer a/	Fréquence
67. Colloque des Nations Unies sur la question de Palestine (Amérique du Nord) - Organisations non gouvernementales [résolution 38/58 B de l'Assemblée générale]	Avril (3 jours)	A déterminer	6 E	I (AF)	T - - Deux sessions par an
68. Comité administratif de coordination, première session ordinaire [résolution 13 (III) du Conseil économique et social]	Avril	A déterminer	25 ST	I (AF)	T (20) - Une session par an
69. Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique, quarante et unième session [résolutions 37 (IV), 69 (V) et 723 B (XXVIII) du Conseil économique et social]	Avril	Bangkok	35 G	I (ACFR)	T - - Une session par an
70. Commission économique pour l'Afrique - onzième réunion de la Conférence des ministres, vingtième session de la Commission [résolution 671 (XXV) du Conseil économique et social]	Avril	Conakry*	50 G	I (AArF)	T - - Une session par an
71. Tribunal administratif des Nations Unies [résolution 351 A (IV) de l'Assemblée générale]	Avril/mai (4 semaines)	Genève	7 E	I (AF)	T (120) PV d/ Deux sessions par an
72. Commission économique pour l'Asie occidentale, douzième session [résolution 1818 (LIV) du Conseil économique et social]	Avril/mai	Bagdad	14 G	I (AArF)	T - - Une session par an

* Sous réserve de l'approbation de l'Assemblée générale à sa trente-neuvième session.

Organe	Dates (1985)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer a/	Fréquence
73. Commission du désarmement [résolution S-10/2 de l'Assemblée générale]	6-31 mai	New York	158 G	I T PV (AArCEFR) (250)	Une session par an
74. Commission du droit international, trente-septième session [résolution 174 (II) de l'Assemblée générale]	6 mai- 26 juillet	Genève	34 E	I T SR (AArCEFR) (975)	Une session par an
75. Conseil économique et social, première session ordinaire [Charte]	7-31 mai	New York	54 G	I T SR (AArCEFR) (750)	Deux sessions par an
76. PNUÉ - Conseil d'administration, treizième session [résolution 2997 (XXVII) de l'Assemblée générale]	13-22 mai	Nairobi	58 G	I T - (AArCEFR) -	Une session par an
77. Organe international de contrôle des stupéfiants, trente-huitième session [Convention unique sur les stupéfiants de 1961, art. 11]	13-24 mai	Vienne	13 E	I T (474) (AEFR)	Deux ou trois sessions par an
78. ONUDI - Conseil du développement industriel, dix-neuvième session [résolution 2152 (XXI) de l'Assemblée générale]	13-31 mai	Vienne	45 G	I T SR (AArCEFR) -	Une session par an
79. Conseil de tutelle (et ses comités de rédaction), cinquante-deuxième session [Charte]	13 mai- 7 juin	New York	5 G	I T PV c/ (ACFR) (550)	Une session par an

Organe	Dates (1985)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer a/	Fréquence
80. Séminaire régional pour l'Asie et le Pacifique en vue de l'Année internationale de la paix [résolution 38/56 de l'Assemblée générale]	20-24 mai	Bangkok	36 G	I T (ACFR) -	Deux sessions par an
81. Comité des politiques et programmes d'aide alimentaire, dix-neuvième session [résolution 1714 (XVI) de l'Assemblée générale]	20-31 mai	Rome	30 G	I T (AArCEFR)	Une session tous les deux ans
82. Comité de haut niveau pour l'examen de la coopération technique entre pays en développement [résolution 33/134 de l'Assemblée générale]	28 mai- 3 juin	New York	169 G	I T (AArCEFR) (200)	Une session tous les deux ans
83. Comité intergouvernemental de la science et de la technique au service du développement, septième session [résolution 34/218 de l'Assemblée générale]	28 mai 7 juin	New York	158 G	I T (AArCEFR) (325)	Une session par an
84. Comité des placements [résolution 248 (III) de l'Assemblée générale]	Mai (1 jour)	New York	9 E	- -	Quatre réunions
85. Comité mixte de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies - Comité d'actuaire [résolution 1561 (XV) de l'Assemblée générale, art. XXIX]	Mai/juin (1 semaine)	New York	6 E	I T (AFR)	Une session par an
86. Commission des Nations Unies pour le droit commercial international, dix-huitième session [résolution 2205 (XXI) de l'Assemblée générale]	3-21 juin	Vienne	36 G	I T (AArCEFR) (752)	Une session par an

Organe	Dates (1985)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer a/	Fréquence
87. Comité des contributions [résolution 173 (II) de l'Assemblée générale]	3 juin- 3 juillet	New York	18 E	I T - (AArCEFR) (50)	Une session par an
88. PNUD - Conseil d'administration - Comité budgétaire et financier [décision du Conseil d'administration à sa douzième session]	4-28 juin	New York	48 G	I T - (AArCEFR) -	Une session par an
89. PNUD - Conseil d'administration, trente-deuxième session [résolution 2029 (XX) de l'Assemblée générale]	4-28 juin	New York	48 G	I T SR (AArCEFR) (1750)	Une session par an
90. Groupe d'experts sur la réduction des budgets militaires, sixième session [résolution 37/95 B de l'Assemblée générale]	10-14 juin	New York	8 E	I T - (AEF) -	-
91. Comité des commissaires aux comptes de l'ONU [résolution 74 (I) de l'Assemblée générale]	10-24 juin	New York	3 E	I T - (AF) -	Deux sessions par an
92. Comité scientifique des Nations Unies pour l'étude des effets des rayonnements ionisants, trente-quatrième session [résolution 913 (X) de l'Assemblée générale]	10-24 juin	Vienne	20 G	I T - (AArCEFR) (477)	Une session par an

Organe	Dates (1985)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer a/	Fréquence
93. Comité spécial contre l'apartheid - Séance spéciale pour célébrer la Journée internationale de solidarité avec le peuple en lutte d'Afrique du Sud [résolution 32/105 I de l'Assemblée générale]	14 juin	New York	18 G	I T PV (AACCEFR) -	
94. Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique, vingt-huitième session [résolution 1472 A (XIV) de l'Assemblée générale]	17-28 juin	New York	53 G	I T PV (AACCEFR) (500)	Une session par an
95. Comité de l'information [résol- ution 33/115 C de l'Assemblée générale]	17 juin- 5 juillet	New York	67 G	I T - (AACCEFR) (200)	
96. Comité des pensions du personnel de l'Organisation des Nations Unies [résolution 248 (III) de l'Assemblée générale]	Juin (1 séance)	New York	9 E	- - -	Trois sessions d'une séance chacune par an
97. Réunion préparatoire d'experts de la région de l'Europe en vue de la Conférence des Nations Unies pour la promotion de la coopération internationale dans le domaine des utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire [résolution 38/60 de l'Assemblée générale]	Juin/juillet (5 jours)	Vienne	12 E	I T - (AFR)	
98. Conférence sur le désarmement [résolutions 1722 (XVI) S-10/2 et 34/83 L de l'Assemblée générale]	Juin/août (12 semaines)	Genève	40 G	I T PV (AACCEFR)	Deux sessions par an

Organe	Dates (1985)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer a/	Fréquence
99. Conseil de l'Université des Nations Unies, vingt-cinquième session [résolution 3081 (XXVIII) de l'Assemblée générale]	1er-5 juillet	Tokyo	24 E	I T - (AF) -	Deux sessions par an
100. Comité des droits de l'homme - Groupe de travail chargé d'examiner les communications [résolution 2200 A (XXI) de l'Assemblée générale]	1er-5 juillet	Genève	5 E	I T - (AArCEFR) -	Trois sessions par an
101. Conseil économique et social, seconde session ordinaire [Charte]	3-26 juillet	Genève	54 G	I T SR (AArCEFR) (1350)	Deux sessions par an
102. Groupe d'experts gouvernementaux chargé d'effectuer une étude d'ensemble des conceptions de la sécurité, quatrième session [résolution 38/188 H de l'Assemblée générale]	8-19 juillet	New York	12 E	I T - (ACEFR) -	
103. Comité des droits de l'homme, vingt-cinquième session [résolution 2200 A (XXI) de l'Assemblée générale]	8-26 juillet	Genève	18 E	I T SR (AArCEFR) (300)	Trois sessions par an
104. Commission de la fonction publique internationale, vingt-deuxième session [résolution 3357 (XXIX) de l'Assemblée générale]	8-26 juillet	New York	15 E	I T - (AEFR) (700)	Deux sessions par an
105. Conférence mondiale chargée d'examiner et d'évaluer les résultats de la Décennie des Nations Unies pour la femme [résolution 35/136 de l'Assemblée générale]	15-26 juillet	Nairobi	169 G	I T - (AArCEFR) -	

Organe	Dates (1985)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer a/	Fréquence
106. Groupe d'experts gouvernementaux chargé de réaliser une étude d'ensemble sur la course aux armements navals et sur les forces et systèmes d'armements navals, quatrième session [résolution 38/188 G de l'Assemblée générale]	15-26 juillet	New York	6 E	I T - (ACEFR) -	Une session par an
107. Commission des droits de l'homme - Sous-Commission de la lutte contre les mesures discriminatoires et de la protection des minorités - Groupe de travail chargé d'examiner les communications [résolution 1503 (XLVIII) du Conseil économique et social]	22 juillet- 2 août	Genève	5 E	I T - (AEFR) (10)	Une session par an
108. Commission des droits de l'homme - Sous-Commission de la lutte contre les mesures discriminatoires et de la protection des minorités - Groupe de travail sur les populations autochtones [résolution 1982/34 du Conseil économique et social]	29 juillet- 2 août	Genève	5 E	I T - (AEFR) (125)	Une session par an
109. Commission des droits de l'homme - Sous-Commission de la lutte contre les mesures discriminatoires et de la protection des minorités - Groupe des Cinq sur l'esclavage [décision 16 (LVI) du Conseil économique et social]	29 juillet- 2 août	Genève	5 E	I T - (AEFR) (75)	Une session par an
110. Réunions des secrétaires exécutifs des commissions régionales [résolution 1817 (LV) du Conseil économique et social et résolution 1823 (XVII) de l'Assemblée générale]	Juillet (4 jours)	Genève	5 ST	I T - (AF) -	Deux sessions par an

Organe	Dates (1985)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer a/	Fréquence
111. Réunions communes du Comité du programme et de la coordination et du Comité administratif de coordination [résolution 2008 (LX) du Conseil économique et social et résolution 3193de l'Assemblée générale]	Juillet (1 jour)	Genève	21 G 25 ST	I T (AARFR) -	Une session par an
112. Comité des placements [résolution 248 (III) de l'Assemblée générale]	Juillet (1 jour)	A déterminer	9 E	- -	Quatre réunions par an
113. Commission océanographique inter-gouvernementale - Groupe de travail [résolution 1893 (LVII) du Conseil économique et social]	Juillet	New York	75 G	I T (AEFR) -	Une session par an
114. Comité mixte de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies [résolution 248 (III) de l'Assemblée générale]	Juillet/août (2 semaines)	A déterminer	21 E	I T (AF) (200)	Une session par an
115. Séminaire régional des Nations Unies sur la question de Palestine (Asie) [résolutions 34/65 D et 36/120 B de l'Assemblée générale]	Juillet/août (5 jours)	A déterminer	20 E	I T (AARF) -	-
116. Colloque des Nations Unies sur la question de Palestine (Asie) - Organisations non gouvernementales [résolution 38/53 B de l'Assemblée générale]	Juillet/août (3 jours)	A déterminer	6 E	I T (AARF) -	-
117. Comité mixte de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies - Comité permanent [résolution 248 (III) de l'Assemblée générale]	Juillet/août (1 jour)	A déterminer	9 E	I T (AF) -	Trois sessions par an

Organe	Dates (1985)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer a/	Fréquence
118. Comité d'experts en matière de transports des marchandises dangereuses - Groupe de rapporteurs, trente-quatrième session [résolution 2050 (LXII) du Conseil économique et social]	5-16 août	Genève	12 G	I (AFR) T (250) -	Deux sessions par an
119. Comité pour l'élimination de la discrimination raciale, trente-deuxième session [résolution 2106 A (XX) de l'Assemblée générale]	5-23 août	Genève	18 E	I (ACEFR) T (400) SR	Deux sessions par an
120. Commission des droits de l'homme - Sous-Commission de la lutte contre les mesures discriminatoires et de la protection des minorités, trente-huitième session [résolution 9 (II) du Conseil économique et social]	5-30 août	Genève	26 E	I (AAACEFR) T (1400) SR	Une session par an
121. Comité spécial contre l'apartheid - Séance spéciale pour célébrer la Journée de solidarité avec la lutte des femmes d'Afrique du Sud et de Namibie [résolution 36/172 K de l'Assemblée générale]	9 août	New York	18 G	I (AAACEFR) - T PV	
122. Conseil des Nations Unies pour la Namibie - Journée de la Namibie [résolution 311 (XXVIII) de l'Assemblée générale]	26 août	New York	31 G	I (AAACEFR) - T PV	
123. Septième Congrès des Nations Unies pour la Prévention du crime et le traitement des délinquants [résolution 415 (V) de l'Assemblée générale]	26 août-6 septembre	Milan	169 G	I (AAACEFR) - T -	

Organe	Dates (1985)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer a/	Fréquence
124. Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux [résolution 1654 (XVI) de l'Assemblée générale]	Août (5 séances par semaine)	New York	25 G	I T PV c/ (AACRCEFR) (250)	Deux sessions par an
125. Réunion des Nations Unies sur la question de Palestine - Organisations non gouvernementales [résolution 38/58 B de l'Assemblée générale]	Août (3 jours)	Genève	6 E	I T - (AARF) -	-
126. Commission consultative de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient [résolution 302 (IV) de l'Assemblée générale]	Août (1 jour)	Vienne	10 G	I T - (AARF) -	Une session par an
127. Commission économique pour l'Amérique latine - Comité plénier, dix-huitième session [résolution 106 (VI) du Conseil économique et social]	Août	Santiago	42 G	I T SR (AEF) -	Une session tous les deux ans
128. Troisième Conférence des parties chargée de l'examen du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires [résolution 38/74 de l'Assemblée générale]	Août et/ou septembre (4 semaines au maximum)	Genève	50-60 G	I T SR (AACRCEFR) (50)	-
129. Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires [résolution 173 (II) de l'Assemblée générale]	3 septembre- 20 décembre	New York	16 E	I T - (AACRCEFR) (50)	Deux sessions par an

Organe	Dates (1985)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer a/	Fréquence
130. Comité consultatif du Fonds de contributions volontaires pour la Décennie des Nations Unies pour la femme [résolution 31/133 de l'Assemblée générale]	9-13 septembre	New York	5 G	- - -	Deux sessions par an
131. Assemblée générale, quarantième session [Charte]	17 septembre- décembre	New York	158 G	I T PV/SR e/ (AAICCEFR) (16000)	
132. CNUCED - Groupe intergouvernemental chargé de la question des pays en développement les moins avancés, sixième session [conformément au par. 119 du nouveau Programme substantiel d'action]	23 septembre- 4 octobre	Genève	b/	I T - (AAICCEFR) -	Selon les besoins
133. Comité d'experts en matière de transport des marchandises dangereuses - Groupe d'experts en matières et objets explosibles, vingt-cinquième session [résolution 1979/42 du Conseil économique et social]	30 septembre- 4 octobre	Genève	12 G	I T - (AFR) (50)	
134. Comité des politiques et programmes d'aide alimentaire, vingtième session [résolution 1714 (XVI) de l'Assemblée générale]	30 septembre- 11 octobre	Rome	30 G	I T SR (AAREF) -	Deux sessions par an
135. Commission de statistique - Groupe de travail des programmes statistiques internationaux et de la coordination, onzième session [résolution 1306 (XLIV) du Conseil économique et social]	Septembre (4 jours)	Genève	8 G	I T - (AAREF) (10)	Une session tous les deux ans
136. Tribunal administratif des Nations Unies [résolution 351 (IV) de l'Assemblée générale]	Septembre/ octobre (4 semaines)	New York	7 E	I T PV d/ (AF) (100)	Deux sessions par an

Organe	Dates (1985)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer a/	Fréquence
137. Comité des pensions du personnel de l'Organisation des Nations Unies [résolution 248 (III) de l'Assemblée générale]	Septembre/octobre (1 séance)	New York	9 E	- - -	Trois sessions d'une séance chacune par an
138. Organe international de contrôle des stupéfiants, trente-huitième session [Convention unique sur les stupéfiants de 1961, art. 11]	7-25 octobre	Vienne	13 E	I (AEFR) T (461)	Deux ou trois sessions par an
139. Comité spécial contre l'apartheid - Séance spéciale pour célébrer la Journée internationale de solidarité avec les prisonniers politiques sud-africains [résolution 32/105 I de l'Assemblée générale]	11 octobre	New York	18 G	I (AArCEFR) - T PV	
140. Comité des droits de l'homme - Groupe de travail chargé d'examiner les communications [résolution 2200 A (XXI) de l'Assemblée générale]	14-18 octobre	Genève	5 E	I (AArEFR) - T -	Trois sessions par an
141. Comité des droits de l'homme, vingt-sixième session [résolution 2200 A (XXI) de l'Assemblée générale]	21 octobre-8 novembre	Genève	18 E	I (AArEFR) (300) T SR	Trois sessions par an
142. Conseil des Nations Unies pour la Namibie - Séance solennelle pour célébrer la Semaine de solidarité avec le peuple namibien et son mouvement de libération, la SWAPO [résolution 31/150 de l'Assemblée générale]	27 octobre	New York	31 G	I (AArCEFR) - T PV	
143. HCR - Comité exécutif [résolution 1166 (XII) de l'Assemblée générale]	Octobre (10 jours)	Genève	41 G	I (AArCEF) (200) T SR	Une session par an

Organe	Dates (1985)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer a/	Fréquence
144. Comité des commissaires aux comptes de l'ONU [résolution 74 (I) de l'Assemblée générale]	Octobre (1 semaine)	A déterminer	3 E	I T (AF) -	Deux sessions par an
145. Groupe de vérificateurs extérieurs des comptes de l'Organisation des Nations Unies, des institutions spécialisées et de l'Agence internationale de l'énergie atomique [résolution 347 (IV) de l'Assemblée générale]	Octobre (1 semaine)	A déterminer	7 E	I T (AF) -	Une session par an
146. Comité administratif de coordination, seconde session ordinaire [résolution 13 (III) du Conseil économique et social]	Octobre (3 jours)	New York	25 ST	I T (AF) (15)	Deux sessions par an
147. Commission des stupéfiants - Sous-Commission du trafic illicite de drogues et des problèmes apparentés pour le Proche et le Moyen-Orient [résolution 1776 (LIV) du Conseil économique et social]	Octobre (3 jours)	Vienne ou une capitale de la région	5 E	- - -	Deux sessions par an
148. Comité consultatif pour le Programme d'assistance des Nations Unies aux fins de l'enseignement, de l'étude, de la diffusion et d'une compréhension plus large du droit international, vingtième session [résolution 2099 (XX)]	Octobre (2 jours)	New York	13 G	I T (AARCEFR) -	Une session par an
149. Comité mixte de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies - Comité permanent [résolution 248 (III) de l'Assemblée générale]	Octobre/ novembre (1 semaine)	New York	9 E	I T (AF) -	Trois sessions par an

Organe	Dates (1985)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer a/	Fréquence
150. Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien - Séance spéciale pour célébrer la Journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien [résolutions 32/40 B et 33/28 de l'Assemblée générale]	29 novembre	New York	23 G	I T PV (AARCEFR) -	
151. Conférence des Nations Unies pour les annonces de contributions aux activités de développement [résolution 32/197 de l'Assemblée générale]	Novembre (2 jours)	New York	169 G	I T SR (AARCEFR) (15)	Une réunion par an
152. Commission spéciale de l'Assemblée générale pour les annonces de contributions volontaires à l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient [résolution 1729 (XVI) de l'Assemblée générale]	Novembre (1 séance)	New York	169 G	I T SR (AARCEFR) -	Une réunion par an
153. Commission spéciale de l'Assemblée générale pour les annonces de contributions volontaires au Programme du Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés [résolution 1729 (XVI) de l'Assemblée générale]	Novembre (1 séance)	New York	169 G	I T SR (AARCEFR) (15)	Une réunion par an
154. Comité des placements [résolution 248 (III) de l'Assemblée générale]	Novembre (1 jour)	New York	9 E	- - -	Quatre réunions par an
155. ONUDI - Comité permanent du Conseil du développement industriel, vingt-troisième session [résolution 2152 (XXI) de l'Assemblée générale]	Novembre/ décembre (1 semaine)	Vienne	45 G	I T - (AARCEFR) -	Deux sessions par an

Organe	Dates (1985)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer a/	Fréquence
156. Commission des stupéfiants, douzième réunion des chefs des services de répression compétents en matière de stupéfiants des pays de la région de l'Extrême-Orient [résolution 1780 (LIV) du Conseil économique et social]	Novembre/décembre (5 jours)	Une capitale de la région	5 G	- - -	-
157. Groupe spécial d'experts de la coopération internationale en matière fiscale [résolutions 1273 (XLIII) et 1765 (LIV) du Conseil économique et social]	9-20 décembre	Genève	25 E	I T (AARCEFR) (50)	Une session tous les deux ans
158. Conseil de l'Université des Nations Unies, vingt-sixième session [résolution 3081 (XXVIII) de l'Assemblée générale]	Décembre (1 semaine)	Tokyo	24 E	I T (AF) -	Deux sessions par an
159. PNUD - Réunion consultative interorganisations [résolution 32/197 de l'Assemblée générale]	Décembre (3 jours)	New York	33 ST	- - -	-
160. Commission du désarmement [résolution S-10/2 de l'Assemblée générale]	Décembre (2 jours)	New York	158 G	I T (AARCEFR) (50)	PV
161. CNUCED - Conférences et autres réunions sur les produits Je base [décision 7 (I) du Conseil du commerce et du développement]	Selon les besoins (40 semaines au maximum)	Genève	b/	I T (AARCEFR) -	Selon les besoins
162. Conseil de sécurité [Charte]	Selon les besoins	New York	15 G	I T (AARCEFR) (1250)	PV Selon les besoins

Organe	Dates (1985)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer a/	Fréquence
163. Conseil de sécurité - Comité créé en application de la résolution 421 (1977) du Conseil de sécurité concernant la question de l'Afrique du Sud	Selon les besoins	New York	15 G	I T (AARCEFR) (50)	Selon les besoins
164. Conseil de sécurité - Comité d'experts [décision prise par le Conseil de sécurité à sa première séance, en 1946]	Selon les besoins	New York	15 G	I T (AARCEFR)-	Selon les besoins
165. Conseil de sécurité - Comité d'experts créé par le Conseil de sécurité à sa 1506ème séance	Selon les besoins	New York	15 G	I T (AARCEFR)-	Selon les besoins
166. Conseil de sécurité - Sous-Comité ad hoc pour la Namibie [résolutions 276 (1970) et 283 (1970) du Conseil de sécurité]	Selon les besoins	New York	15 G	I T (AARCEFR)-	Selon les besoins
167. Conseil de sécurité - Comité d'admission de nouveaux membres [décision prise par le Conseil de sécurité à sa 42ème séance, en 1946]	Selon les besoins	New York	15 G	I T (AARCEFR)-	Selon les besoins
168. Conseil de sécurité - Comité du Conseil de sécurité pour les réunions hors Siège du Conseil [décision prise par le Conseil de sécurité à sa 1625ème séance]	Selon les besoins	New York	15 G	I T (AARCEFR)-	Selon les besoins
169. Conseil de sécurité - Comité spécial créé en application de la résolution 507 (1982) du Conseil de sécurité	Selon les besoins	New York	4 G	I T (AARCEFR) (15)	Selon les besoins

Organe	Dates (1985)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer a/	Fréquence
170. Conseil de sécurité - Commission créée en application de la résolution 446 (1979) du Conseil de sécurité]	Selon les besoins	New York	3 G	I T SR (AARCEFR)-	Selon les besoins
171. Comité spécial des opérations de maintien de la paix et son groupe de travail [résolution 2006 (XIX) de l'Assemblée générale]	Selon les besoins	New York	33 G	I T (AARCEFR) (10)	Selon les besoins
172. Conseil des Nations Unies pour la Namibie [résolution 2248 (S-V), de l'Assemblée générale, sect. II]	Selon les besoins	New York	31 G	I T SR (AARCEFR) (1250)	Selon les besoins
173. Comité spécial contre l'apartheid [résolution 1761 (XVII) de l'Assemblée générale]	Selon les besoins	New York	18 G	I T SR (AARCEFR) (625)	Selon les besoins
174. Comité des relations avec le pays hôte [résolution 2819 (XXVI) de l'Assemblée générale]	Selon les besoins	New York	15 G	I T (AARCEFR) (60)	Selon les besoins
175. Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien [résolution 3376 (XXX) de l'Assemblée générale]	Selon les besoins	New York	23 G	I T SR (AARCEFR) (525)	Selon les besoins
176. Commission de conciliation des Nations Unies pour la Palestine [résolution 194 (III) de l'Assemblée générale]	Selon les besoins	New York	3 G	I T (AARF)	Selon les besoins
177. Comité des conférences [résolution 3351 (XXIX) de l'Assemblée générale]	Selon les besoins	New York	22 G	I T (AARCEFR) (150)	Selon les besoins

Organe	Dates (1985)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer a/	Fréquence
178. Comité des demandes de réformation de jugements du Tribunal administratif [résolution 957 (X) de l'Assemblée générale]	Si nécessaire	New York	29 G	I T PV (AARCEFR) -	Si nécessaire
179. Comité spécial de la Conférence internationale sur le Kampuchea [résolution 36/5 de l'Assemblée générale]	A déterminer (30 séances)	New York	10 G	I T - (AARCEFR) -	-
180. Conférence internationale sur le Kampuchea [résolution 35/6 de l'Assemblée générale]	A déterminer (2 semaines)	A déterminer	169 G	I T - (AARCEFR) -	-
181. CNUDCI - Groupe de travail des pratiques en matière de contrats internationaux, neuvième session [résolution 33/92 de l'Assemblée générale]	A déterminer (2 semaines)	New York	36 G	I T (AARCEFR) (40)	Deux sessions par an
182. CNUDCI - Groupe de travail des pratiques en matière de contrats internationaux, dixième session [résolution 33/92 de l'Assemblée générale]	A déterminer (2 semaines)	Vienne	36 G	I T (AARCEFR) (102)	Deux sessions par an
183. CNUDCI - Groupe de travail du nouvel ordre économique international, huitième session [résolution 33/92 de l'Assemblée générale]	A déterminer (2 semaines)	Vienne	36 G	I T (AARCEFR) -	Deux sessions par an
184. CNUDCI - Groupe de travail des effets internationaux, quatorzième session [résolution 2928 (XXVII) de l'Assemblée générale]	A déterminer (2 semaines)	Vienne	8 G	I T (AARCEFR) -	Deux sessions par an

Organe	Dates (1985)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer a/	Fréquence
185. Conférence des Nations Unies chargée de revoir tous les aspects de l'Ensemble de principes et de règles équitables convenus au niveau multilatéral pour le contrôle des pratiques commerciales restrictives [résolution 35/63 de l'Assemblée générale]	A déterminer (2 semaines)	Genève	b/	I T (AARCEFR) -	-
186. CNUCED - Conseil du commerce et du développement, trente et unième session [résolution 1995 (XIX) de l'Assemblée générale et résolution 114 (V) de la Conférence]	A déterminer (2 semaines)	Genève	b/	I T (AARCEFR) (500)	Deux sessions par an
187. CNUCED - Groupe de travail de la réglementation internationale des transports maritimes, dixième session [décision 46 (VII) du Conseil du commerce et du développement]	A déterminer	Genève	b/	I T (AARCEFR) -	Selon les besoins
188. CNUCED - Autres groupes de travail, groupes d'étude et groupes d'experts [convoqués dans chaque cas en vertu d'une résolution spéciale]	Selon les besoins (2 semaines au maximum)	Genève	G ou E	I T (AARCEFR) -	Selon les besoins
189. CNUCED - Groupe intergouvernemental d'experts des pratiques commerciales restrictives, quatrième session TD/B/RBP/CONF/10/Rev.1, sect. G par. 6, approuvé par la résolution 35/63 de l'Assemblée générale]	A déterminer (1 semaine et demi)	Genève	b/	I T (AARCEFR) -	Une session par an

Organe	Dates (1985)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer a/	Fréquence
190. CNUCED - Comité spécial des préférences, treizième session [résolution 77 (III) de la Conférence]	A déterminer (1 à 2 semaines)	Genève	b/	I T (AARCEFR)-	Une session par an
191. CNUCED - Sous-Comité permanent des produits de base (si nécessaire) [TD/B/21/Rev.1, par. 97, conformément à la décision 7 (I) du Conseil du commerce et du développement]	A déterminer (1 à 2 semaines)	Genève	b/	I T (AARCEFR)-	Selon les besoins
192. CNUCED - Sessions de deux ou trois grandes Commissions	Tout au long de l'année (1 à 2 semaines)	Genève	b/	I T (AARCEFR)-	Normalement 2 fois entre les sessions de la Conférence
193. CNUCED - Groupe consultatif commun du Centre CNUCED/GATT du commerce international, dix-huitième session [résolution 2297 (XXII) de l'Assemblée générale]	A déterminer (9 jours)	Genève	b/	I T (AARCEFR) (150)	Une session par an
194. CNUCED - Groupe permanent des produits synthétiques et de remplacement (si nécessaire) [TD/B/21/Rev.1, par. 97, conformément à la décision 7 (I) du Conseil du commerce et du développement]	A déterminer (1 semaine)	Genève	b/	I T (AARCEFR)-	Selon les besoins
195. CNUCED - Groupe de travail sur le plan à moyen terme et le budget-programme, dixième session [résolution 114 (V) de la Conférence et décision 156 (XVII) du Conseil du commerce et du développement]	A déterminer (1 semaine)	Genève	b/	I T (AARCEFR)-	Deux sessions par an

Organe	Dates (1985)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer a/	Fréquence
196. CNUCED - Groupe de travail sur le plan à moyen terme et le budget-programme, onzième session [résolution 114 (V) de la Conférence et décision 156 (XVII) du Conseil du commerce et du développement]	A déterminer (1 semaine)	Genève	b/	I T (AARCEFR) -	- Deux sessions par an
197. CNUCED - Comité du tungstène (si nécessaire) [décision 198 (XIX) du Conseil du commerce et du développement]	A déterminer (1 semaine)	Genève	b/	I T (AARCEFR) -	- Selon les besoins
198. Commission des produits de base, troisième session extraordinaire [décisions 7 (I) et 235 (XXII) du Conseil du commerce et du développement]	A déterminer (1 semaine)	Genève	b/	I T (AARCEFR) -	-
199. CNUCED - Conseil du commerce et du développement, quatorzième session extraordinaire [résolution 253 (XXIV) de la Conférence]	A déterminer (1 semaine)	Genève	b/	I T (AARCEFR) (500)	-
200. Séminaire régional pour l'Europe en vue de l'Année internationale de la paix [résolution 38/56 de l'Assemblée générale]	A déterminer (5 jours)	Genève	34 G	I T (AFR) -	-
201. Séminaire régional pour l'Asie occidentale en vue de l'Année internationale de la paix [résolution 38/56 de l'Assemblée générale]	A déterminer (5 jours)	Bagdad	14 G	I T (AEF) -	-

Organe	Dates (1985)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer a/	Fréquence
202. Séminaire régional pour l'Amérique latine en vue de l'Année internationale de la paix [résolution 38/56 de l'Assemblée générale]	A déterminer (5 jours)	Santiago	42 G	I T (AEF) -	-
203. Séminaire régional des Nations Unies sur la question de Palestine (Amérique latine) [résolutions 34/65 D et 36/120 B de l'Assemblée générale]	A déterminer (5 jours)	A déterminer	20 E	I T (AF) -	-
204. Colloque des Nations Unies sur la question de Palestine (Amérique latine) - Organisations non gouvernementales [résolution 38/58 B de l'Assemblée générale]	A déterminer (3 jours)	A déterminer	6 E	I T (AF) -	-
205. Comité de la planification du développement, vingt-deuxième session [résolutions 1079 (XXXIX) et 1625 (LI) du Conseil économique et social]	A déterminer	New York	24 E	I T (AARCEFR) (100)	- Une session par an
206. Comité de la planification du développement - Groupe de travail I [résolutions 1035 (XXXVII) et 1625 (LI) du Conseil économique et social]	A déterminer	New York	24 E	I T (AARCEFR) -	- Une session par an
207. Comité de la planification du développement - Groupe de travail II [résolutions 1035 (XXXVII) et 1625 (LI) du Conseil économique et social]	A déterminer	Genève	24 E	I T (AARCEFR) -	- Une session par an
208. Comité de la planification du développement - Groupe de travail III [résolutions 1035 (XXXVII) et 1625 (LI) du Conseil économique et social]	A déterminer	New York	24 E	I T (AARCEFR) -	- Une session par an

Organe	Dates (1985)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer a/	Fréquence
209. Comité consultatif du Programme d'enseignement et de formation des Nations Unies pour l'Afrique australe [résolution 2431 (XXIII) de l'Assemblée générale]	A déterminer	New York	13 G	I (AEFR)	T - Selon les besoins
210. Conseil d'administration du Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour l'Afrique du Sud [résolution 2054 B (XX) de l'Assemblée générale]	A déterminer	New York	5 G	I (AEF)	T - Selon les besoins
211. Conseil consultatif pour les études sur le désarmement [résolution 37/99 K de l'Assemblée générale]	A déterminer	New York	25 E	I (AARCEFR) -	T -
212. Conseil exécutif du Système de financement des Nations Unies pour la science et la technique au service du développement [résolution 37/244 de l'Assemblée générale]	A déterminer	New York	21 G	I (AARCEFR) -	T - Une session par an
213. Conseil d'administration du Fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour les victimes de la torture, quatrième session [résolution 36/151 de l'Assemblée générale]	A déterminer	Genève	5 E	I (AEFR)	T - Une session par an
214. Comité préparatoire de la Conférence des parties chargée de l'examen de la Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction [résolution 37/98 C de l'Assemblée générale]	A déterminer	Genève	126 G	I (AEFR)	T SR -

Organe	Dates (1985)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer a/	Fréquence
215. Conférence des parties chargée de l'examen de la Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur leur destruction [résolution 37/98 C de l'Assemblée générale]	A déterminer	Genève	126 G	I T SR (AEFR) -	
216. Réunion préparatoire du Conseil mondial de l'alimentation [résolution 3348 (XXIX) de l'Assemblée générale]	A déterminer	Rome	36 G	I T (AARCEFR) -	Une session par an
217. Conseil mondial de l'alimentation, onzième session ministérielle [résolution 3348 (XXIX) de l'Assemblée générale]	A déterminer	A déterminer	36 G	I T (AARCEFR) -	Une session par an

Notes

a/ Les langues, dans lesquelles des services d'interprétation (I) seront fournis, sont indiquées. Les langues, dans lesquelles des services de traduction (T) seront fournis et des comptes rendus (PV, SR) établis, varient selon le règlement intérieur applicable à l'organe intéressé et, dans le cas de certains groupes de travail et organes analogues, selon les besoins réels, lorsque ceux-ci sont inférieurs à ceux que prévoit le règlement intérieur. On a indiqué le nombre estimatif de pages de documentation à établir pour les sessions des organes dont les besoins dans ce domaine sont plus ou moins prévisibles.

b/ Ouvert à la participation de tous les Etats intéressés membres de la CNUCED [résolution 80 (III) de la Conférence, par. 9].

c/ Pour les séances plénières seulement.

d/ Dans le cas de procédure orale.

e/ L'usage est de n'établir de comptes rendus sténographiques que pour les séances plénières et les séances de la Première Commission.

Projet de calendrier révisé des conférences et réunions des principaux
organes des institutions spécialisées et de l'Agence internationale de
l'énergie atomique, 1985

Organe	Dates (1985)	Lieu de réunion
1. OMS - Conseil exécutif, soixante-quinzième session	Janvier	Genève
2. OIT - Conseil d'administration du BIT (et ses commissions et comités), deux cent vingt-neuvième session	11 février-1er mars	Genève
3. AIEA - Conseil des gouverneurs	19-22 février	Vienne
4. OACI - Conseil, cent quatorzième session	19-22 février	Montréal
5. OIT - Conseil d'administration du BIT (et ses commissions et comités), deux cent vingt-neuvième session	29 mai-4 juin et immédiatement après la Conférence	Genève
6. OMS - Trente-huitième Assemblée mondiale de la santé	Mai	Genève
7. OMS - Conseil exécutif, soixante-seizième session	Mai	Genève
8. UPU - Conseil exécutif	Mai	Berne
9. UIT - Conseil d'administration, quarantième session	Mai/juin (3 semaines)	Genève
10. Unesco - Conseil exécutif, cent vingt et unième session	Mai/juin	Paris
11. OMM - Comité exécutif, trente-septième session	3-21 juin	Genève
12. OACI - Conseil, cent quinzième session	3-28 juin	Montréal
13. OIT - Conférence générale, soixante et onzième session	7-27 juin	Genève
14. AIEA - Conseil des gouverneurs	11-14 juin	Vienne
15. FAO - Conseil, quatre-vingt-septième session	17-28 juin	Rome

	Organe	Dates (1985)	Lieu de réunion
16.	AIEA - Conseil des gouverneurs	19 septembre	Vienne
17.	AIEA - Conférence générale	23-27 ou 30 septembre	Vienne
18.	AIEA - Conseil des gouverneurs	27 ou 30 septembre	Vienne
19.	Unesco - Conseil exécutif, cent vingt-deuxième session	Septembre/octobre	Paris
20.	Banque mondiale - Assemblées annuelles du Conseil des gouverneurs de la Banque mondiale et de ses affiliés	8-11 octobre	Séoul
21.	Unesco - Conférence générale, vingt-troisième session	Octobre/novembre	A déterminer
22.	OIT - Conseil d'administration du BIT (et ses commissions et comités), deux cent trente et unième session	4-15 novembre	Genève
23.	FAO - Conseil, quatre-vingt-huitième session	5-7 novembre	Rome
24.	FAO - Conférence, vingt-troisième session	9-28 novembre	Rome
25.	OACI - Conseil, cent seizième session	18 novembre-18 décembre	Montréal
26.	FAO - Conseil, quatre-vingt-neuvième session	29 novembre	Rome
27.	Unesco - Conseil exécutif, cent vingt-troisième session	Novembre	A déterminer

كيفية الحصول على منشورات الأمم المتحدة

يمكن الحصول على منشورات الأمم المتحدة من المكتبات ودور التوزيع في جميع أنحاء العالم . اسألها من المكتبة التي تتعامل معها أو اكتب إلى الأمم المتحدة ، قسم البيع في نيويورك أو في جنيف .

如何购取联合国出版物

联合国出版物在全世界各地的书店和经售处均有发售。请向书店询问或写信到纽约或日内瓦的联合国销售组

HOW TO OBTAIN UNITED NATIONS PUBLICATIONS

United Nations publications may be obtained from bookstores and distributors throughout the world. Consult your bookstore or write to: United Nations, Sales Section, New York or Geneva.

COMMENT SE PROCURER LES PUBLICATIONS DES NATIONS UNIES

Les publications des Nations Unies sont en vente dans les librairies et les agences dépositaires du monde entier. Informez-vous auprès de votre libraire ou adressez-vous à : Nations Unies, Section des ventes, New York ou Genève.

КАК ПОЛУЧИТЬ ИЗДАНИЯ ОРГАНИЗАЦИИ ОБЪЕДИНЕННЫХ НАЦИЙ

Издания Организации Объединенных Наций можно купить в книжных магазинах и агентствах во всех районах мира. Наводите справки об изданиях в вашем книжном магазине или пишите по адресу: Организация Объединенных Наций. Секция по продаже изданий, Нью-Йорк или Женева.

COMO CONSEGUIR PUBLICACIONES DE LAS NACIONES UNIDAS

Las publicaciones de las Naciones Unidas están en venta en librerías y casas distribuidoras en todas partes del mundo. Consulte a su librero o diríjase a: Naciones Unidas, Sección de Ventas, Nueva York o Ginebra.
